

# SOMMAIRE

## DEPARTEMENT LETTRES MODERNES 2013-2014

### 1<sup>ère</sup> PARTIE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

<b>1. Présentation</b> .....	p.3
<b>2. Organisation, contacts</b>	
A. Direction .....	p.6
B. Secrétariat .....	p.6
<b>3. Calendrier universitaire</b> .....	p.7

### 2<sup>ème</sup> PARTIE : ORGANISATION DES ÉTUDES

<b>1. Introduction</b> .....	p.9
<b>2. Règlement des examens et notation</b> .....	p.12
<b>3. Programmes internationaux</b> .....	p.14
<b>4. Coursus</b>	
Licence Lettres Modernes .....	p.15

### 3<sup>ème</sup> PARTIE : LE CORPS PROFESSORAL

<b>Les enseignants du Département de Lettres Modernes</b> .....	p.48
---	------

### 4<sup>ème</sup> PARTIE : LA RECHERCHE

<b>1. Présentation</b> .....	p.50
<b>2. Manifestations</b> .....	p.50

### 5<sup>ème</sup> PARTIE : INSCRIPTIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

<b>1. Inscriptions</b>	
A. Étudiants .....	p.51
B. Étudiants étrangers .....	p.51
C. Auditeurs .....	p.51
D. Formation continue .....	p.52

## **2. Droits d'inscription**

- A. Présentation des tarifs ..... p.53
- B. Modalités de règlement ..... p.55

## **3. Autres démarches**

- A. Bourses ..... p.56
- B. Équivalences ..... p.56
- C. Transferts ..... p.56
- D. Abandon ..... p.57

# **6<sup>ème</sup> PARTIE : SERVICES AUX ÉTUDIANTS, VIE ÉTUDIANTE**

## **1. Services aux étudiants**

- A. Informatique ..... p.59
- B. Fonds documentaires ..... p.59
- C. Aide à l'orientation ..... p.59

## **2. Vie étudiante ..... p.59**

## 1. Présentation

La Faculté des Lettres fut la première faculté fondée à l'Institut Catholique de Paris en 1875. Depuis cette date, elle dispense ses enseignements en Lettres, langues LLCE (anglais, allemand, espagnol) et histoire. Elle prépare à **l'obtention des diplômes d'Etat** sous l'autorité du Rectorat de Paris au niveau des Licences, et au niveau des Masters Recherche en convention avec l'Université de Poitiers. Elle prépare également aux diplômes propres de l'Institut Catholique de Paris.

Le département de lettres modernes de l'ICP propose différents cursus :

- Une licence de lettres modernes comportant un module spécifique en troisième année de pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement assorti d'un stage en milieu scolaire, une licence de lettres modernes option FLE (français langue étrangère), une licence de lettres modernes option Documentation (Information-Communication).

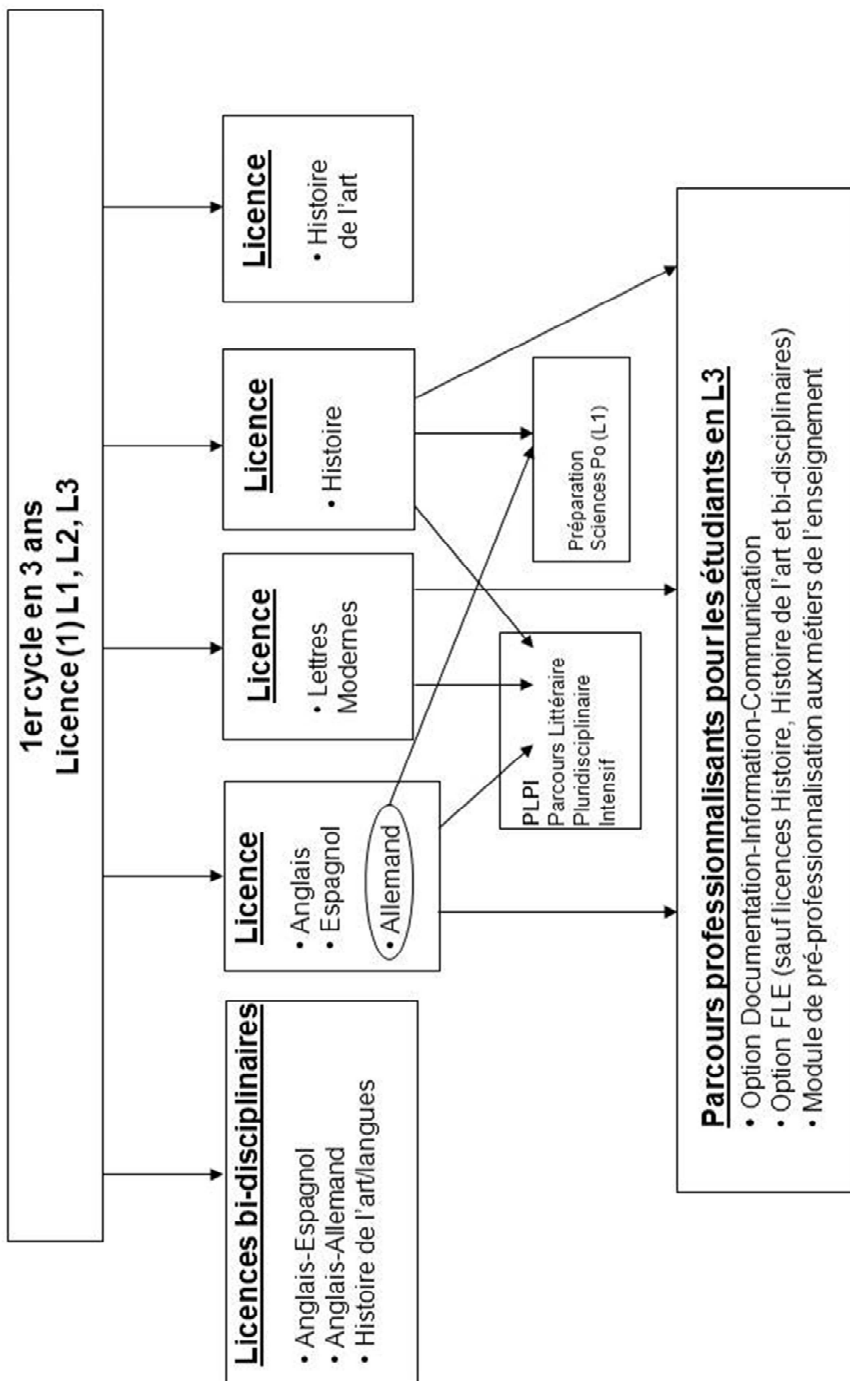
Cette licence permet de se présenter aux concours du secteur tertiaire, elle ouvre aussi aux professions du journalisme, aux métiers de l'entreprise et du secteur culturel.

Un module ouvert en L2 comprenant une initiation théorique au théâtre sous la conduite d'un professeur spécialiste et une initiation pratique sous la conduite d'un metteur en scène et donnant lieu à une représentation poétique et théâtrale en fin de semestres, permet de sensibiliser les étudiants aux métiers du théâtre et des arts du spectacle.

Les licences qui comportent des options s'acquièrent indépendamment de ces options, qui viennent s'ajouter au supplément au diplôme.

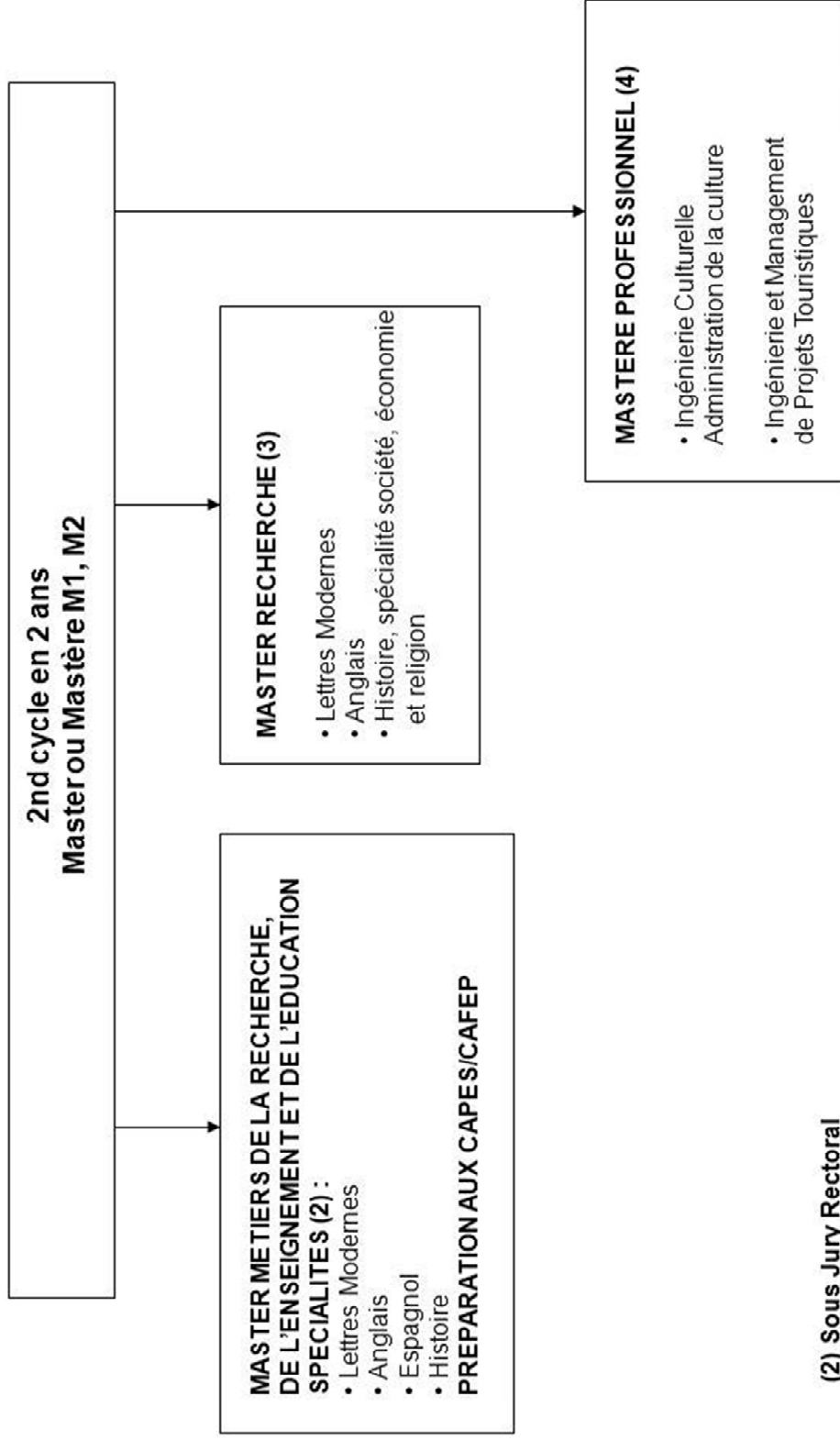
- Un Master « mention lettres et langues » spécialité « lettres modernes » comportant un premier niveau de M1 visant à parfaire les acquis de la licence et à introduire aux méthodes de recherches. Le M2 donnant pleinement l'accès aux techniques de recherches et la poursuite vers un doctorat.

- Un Master Métier de la Recherche, de l'enseignement et de l'éducation – Spécialité recherche et enseignement – Options : Lettres Modernes. Ces masters assurent à la fois une formation à la recherche, une formation aux concours (CAPES/CAFEP) et une professionnalisation progressive.



(1) Les licences sont sous jury rectoral

Prépa au test d'entrée École du Louvre  
 Perfectionnement en Expression Française  
 Prépa Celsa



(2) Sous Jury Rectoral

(3) En convention avec l'Université de Poitiers

(4) Diplôme propre à l'ICP

## 2. Organisation, contacts

### 2.1 Direction

Doyen M. Olivier SOUTET  
Vice Doyen Mme Pauline PIETTRE

Directeur du Département Lettres Modernes M. Yann MIGOUBERT  
*Reçoit sur rendez vous*

Directrice du Département Mme Claudine TRAVIER  
Préparations aux concours  
et aux études supérieures

Responsable du Mme Pascale GOMEZ  
Parcours littéraire pluridisciplinaire intensif

### 2.2. Secrétariat de la Faculté

Responsable administratif Mme Brigitte LAMARQUE

Secrétariat du Doyen, du Vice-Doyen Mme Delphine OLIVIER  
et de la Préparation Sciences-Po

Secrétariat de la Faculté Melle Minerva CECILIA  
Mme Cécile COFFIGNAL  
Mme Marie-Patricia LACRAMPE  
Mme Yannick LAMBRON  
Mme Claudine LECLÈRE

### **Secrétariat de la Faculté des Lettres**

Tél. 33 (1) 44 39 52 69 / 52 46

Fax 33 (1) 44 39 52 67 – [lettres@icp.fr](mailto:lettres@icp.fr)

### **Secrétariat Préparations aux concours et aux études supérieures**

Tél. 33 (1) 44 39 52 88

Fax 33 (1) 70 60 77 42 – [prepascpocelsa@icp.fr](mailto:prepascpocelsa@icp.fr)

**INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS**  
**Faculté des Lettres**  
**21 rue Assas – 75270 Paris Cedex 06**  
**[www.icp.fr](http://www.icp.fr)**

**Horaires ouverture secrétariat :**  
**Lundi-jeudi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00**  
**Fermé le vendredi**

### 3 – CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2013-2014\*

DEBUT DES COURS & TD : LUNDI 30 SEPTEMBRE 2013

#### 1<sup>er</sup> SEMESTRE (12 semaines de cours)

❖ **Rentrée Universitaire**

Réunion de pré-rentrée pour les L1 : Mardi 24 septembre 2013

Réunion de pré-rentrée pour les L2, L3 : Mercredi 25 septembre 2013

Début des cours : lundi 30 septembre 2013

Fin des cours : samedi 21 décembre 2013

❖ **Vacances**

**Pas de congés de Toussaint. Vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2013 férié**

Vacances de Noël : du samedi 21 décembre après les cours au lundi 6 janvier 2014 au matin

❖ **Examens du 1<sup>er</sup> semestre**

• Session d'examens du lundi 6 janvier au samedi 25 janvier 2014 inclus (3 semaines)

• Session de rattrapage du lundi 3 mars au samedi 8 mars 2014 inclus

*NB. les cours sont suspendus durant la semaine de rattrapage*

#### 2<sup>ème</sup> SEMESTRE (12 semaines de cours)

❖ **Rentrée Universitaire**

Début des cours : lundi 27 janvier 2014

Fin des cours : samedi 17 mai 2014

❖ **Vacances**

Vacances d'hiver : du samedi 22 février après les cours au lundi 3 mars 2014 au matin

Vacances de printemps : du samedi 12 avril après les cours au lundi 28 avril 2014 au matin

❖ **Examens du 2<sup>ème</sup> semestre**

• Session d'examens du lundi 19 mai au samedi 7 juin 2014 inclus (3 semaines)

• Session de rattrapage du lundi 30 juin au samedi 5 juillet 2014 inclus

JOURS FERIES	ACTIVITES ICP
vendredi 1 <sup>er</sup> novembre 2013 : Fête de la Toussaint	Messe de rentrée et rentrée de la vie étudiante : mardi 8 octobre 2013 – 11h-14h
lundi 11 novembre 2013 : Armistice 1918	Rentrée académique : mardi 22 octobre 2013
lundi 21 avril 2014 : Pâques	Gala de l'ICP : vendredi 6 décembre 2013
jeudi 1 <sup>er</sup> mai 2014 : Fête du travail	Fête patronale de l'ICP : lundi 9 décembre 2013
jeudi 8 mai 2014 : Armistice 1945	Fête de Saint Thomas d'Aquin : mardi 28 janvier 2014
jeudi 29 mai 2014 : Ascension	Forum ICP Entreprises : mercredi 5 février 2014
lundi 9 juin 2014 : Pentecôte	

## **REUNIONS DE PRE RENTREE**

**Mardi 24 septembre 2013– 10h00**  
**Réunion de rentrée pour tous les étudiants de L1 (1<sup>ère</sup> année)**  
+  
11h30 : Réunion du département de Lettres modernes  
*(salles affichées ultérieurement)*

**Mercredi 25 septembre 2013– 10h00**  
**Réunion de rentrée pour tous les étudiants de L2 et L3**

Ces réunions sont obligatoires y compris pour les étudiants redoublants.

## **GROUPE DE TRAVAUX DIRIGES**

La répartition des groupes sera affichée la semaine de pré rentrée  
dans les couloirs de la Faculté des Lettres



## 1. Introduction

L'Institut Catholique de Paris appartient à l'espace européen de l'enseignement supérieur qui développe un nouveau système de reconnaissance des qualifications universitaires. Ce nouveau dispositif des études appelé LMD (Licence, Master, Doctorat) est mis en œuvre par les pays signataires de l'accord de Bologne. La Faculté des Lettres dispense des enseignements en Lettres, Langues et Histoire depuis 1875. Elle prépare à l'obtention des diplômes d'Etat sous l'autorité du Rectorat de Paris au niveau des Licences, et en convention avec l'Université de Poitiers au niveau des Masters. Elle prépare également au diplôme propre de l'Institut Catholique.

### Enseignement harmonisé selon le principe LMD (Licence-Master-Doctorat)

Les programmes d'études sont présentés en crédits ECTS. Chaque année est divisée en semestres, par unités d'enseignement (UE) et matières. A chaque matière correspond un nombre de crédits « ECTS » (European Credit Transfert System). Ces crédits sont capitalisables définitivement dès lors qu'ils ont été validés. Ils sont transférables (sous réserve d'acceptation) et permettent entre autre de valider des périodes d'études à l'étranger.

- La Licence (Bac + 3) correspond à un 1<sup>er</sup> cycle de 6 semestres, représentant chacun 30 crédits ECTS. Pour valider sa licence un étudiant doit donc valider 180 crédits.
- Le Master (Bac + 5) correspond à un 2<sup>ème</sup> cycle de 4 semestres, soit 120 crédits ECTS. Pour pouvoir accéder au Master la licence doit être acquise dans sa totalité.
- Le Doctorat (Bac + 8) compte au minimum 6 semestres après le Master.

### Diplômes

Chaque diplôme valide un parcours. Les trois grades Licence, Master et Doctorat sont communs à tous les pays de l'espace européen de l'enseignement supérieur signataires des accords de Bologne.

La Faculté des Lettres délivre des diplômes nationaux reconnus par l'Etat. Les anciens diplômes du DEUG (en fin de 2<sup>ème</sup> année de Licence) et de Maîtrise (en fin de 1<sup>ère</sup> année de Master) pourront continuer à être délivrés aux étudiants qui en feront la demande, après décision du jury spécifique.

Le supplément au diplôme : il décrit de manière détaillée le contenu des UE constitutives du diplôme obtenu ; ce document assure la lisibilité des connaissances et compétences acquises par l'étudiant (disciplines étudiées, stages accomplis...)

Chaque étudiant est invité, s'il le souhaite, à rencontrer son Directeur de Département, qui pourra l'aider et l'accompagner dans la prise en charge de son cursus, l'organisation de son travail, l'utilisation des nouvelles technologies, la réflexion sur son projet professionnel.

Direction d'Etudes : Il s'agit d'un suivi personnalisé de tous les étudiants en L1 qui doivent rencontrer plusieurs fois dans l'année un directeur d'études avant les partiels du 1<sup>er</sup> semestre. **Ces entretiens sont obligatoires. Au 2<sup>nd</sup> semestre ils restent obligatoires pour les étudiants défaillants au rattrapage.** Ceux qui ont validé leur 1<sup>er</sup> semestre peuvent s'ils le souhaitent poursuivre leur direction d'études au 2<sup>nd</sup> semestre. Les étudiants de L2 qui en font la demande peuvent aussi poursuivre leur direction d'étude sur l'année.

Soutien pédagogique (au 2<sup>nd</sup> semestre uniquement) : il s'agit de cours de soutien disciplinaire, **obligatoire pour les étudiants de L1 défaillants au rattrapage.** Ces cours tentent de répondre aux difficultés rencontrées par les étudiants (méthodologie en histoire et en géographie, cours de grammaire et d'aide à la traduction en langue ou encore cours d'expression en lettres modernes, culture générale en histoire...).

Les étudiants ayant échoué aux rattrapages sont donc invités, courant mars, à s'inscrire à l'un de ces cours, aidés dans leur choix par les enseignants.

Ces cours de soutien visent à une meilleure compréhension des exigences et des méthodologies appliquées aux différentes disciplines et doivent permettre aux étudiants de mieux réussir leur second semestre.

Orientation-réorientation : des entretiens individuels avec un conseiller d'orientation sont organisés (sur rendez-vous) pour tout étudiant demandeur.

Les changements de disciplines sont possibles sous certaines conditions :

- dans le mois qui suit la rentrée universitaire
- à l'issue du premier semestre (en L1), l'étudiant a la possibilité de changer d'élément de découverte
- les changements de discipline à l'issue du 1<sup>er</sup> semestre sont soumis à l'appréciation du directeur de département. Dans tous les cas, l'étudiant est soumis à la logique de semestrialisation : il doit passer tous les examens de son cursus d'origine ainsi que les rattrapages le cas échéant. Ainsi, le passage de Licence Bi-disciplinaire en Licence simple ne pourra se faire qu'après proclamation des résultats.

#### Organisation des Cours

- Les cours et TD ont lieu du lundi au samedi inclus de 8H00 à 20H00, selon les emplois du temps.
- Les TD sont obligatoires. Les inscriptions se font par ordre d'arrivée, les créneaux horaires ne peuvent être modifiés.

### Parcours professionnalisants

La Faculté des Lettres propose des licences professionnalisantes pour répondre aux objectifs professionnels des étudiants (non accessible aux étudiants inscrits en licence bi-disciplinaire).

Les étudiants titulaires d'une L3 de Langue, Lettres Modernes ou Histoire peuvent poursuivre des études en Master afin de présenter les concours de l'enseignement (CAFEP, CAPES), ou se former aux métiers de la documentation (École de bibliothécaire et documentaliste), de la communication, du journalisme ou de l'édition.

Licences d'État de Lettres Modernes	↗ Option Français Langue Étrangère (F.L.E.)
	↗ Option Documentation
	↗ Module de pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement
Licence d'État d'Histoire	↗ Option Documentation
	↗ Module de pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement
Licence d'État d'Histoire de l'art	↗ Option Documentation
	↗ Module de pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement
Licences d'État d'Anglais	↗ Option Français Langue Étrangère (F.L.E.)
	↗ Option Documentation
	↗ Module de pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement
Licences d'État d'Allemand	↗ Option Français Langue Étrangère (F.L.E.)
	↗ Option Documentation
	↗ Module de pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement
Licences d'État d'Espagnol	↗ Option Français Langue Étrangère (F.L.E.)
	↗ Option Information-Docummentation
	↗ Module de pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement
Licences d'État Bi-disciplinaire Anglais/Espagnol	
Licences d'État Bi-disciplinaire Anglais/Allemand	
Licences d'État Bi-disciplinaire Histoire de l'Art/Anglais	
Licences d'État Bi-disciplinaire Histoire de l'Art/Allemand	
Licences d'État Bi-disciplinaire Histoire de l'Art/Espagnol	

## 2. Règlement des examens et notation

### Modalités de contrôles des connaissances

L'enseignement est organisé en semestres.

Un semestre définitivement validé vaut 30 crédits (ECTS).

Il s'acquiert :

- Par capitalisation, lorsque chacune des Unités d'Enseignement (UE) est acquise. L'UE est définitivement acquise et capitalisable sous forme de crédits dès lors que la moyenne obtenue est de 10/20.
- Par compensation entre UE, lorsque la moyenne générale entre ces UE a été atteinte, soit 10/20.
- Il n'y a pas de note éliminatoire.
- L'anonymat est de rigueur pour toutes les épreuves écrites.
- En cas d'absence de note à une épreuve, il ne peut y avoir validation de l'UE concernée : aucun calcul ne sera réalisé ni pour l'UE, ni pour le semestre.
- Dans le cas où le semestre n'est pas validé, l'étudiant garde le bénéfice des crédits acquis pour chaque UE capitalisée.

### Modalités des examens

**Les modalités d'examen (durée, type d'épreuve, coefficients...) sont affichées un mois avant le début de chaque session.**

#### Session d'examens

- Une première session a lieu en janvier (1<sup>er</sup> semestre) et en juin (2<sup>e</sup> semestre)
- Une seconde session appelée session de rattrapage est organisée pour chaque semestre, à l'issue des sessions plénières ; seuls les éléments dont la note est inférieure à 10 seront à représenter. La note de la session de rattrapage se substitue à celle de janvier et de juin même si elle est inférieure à celle obtenue précédemment.
- Le contrôle échelonné : les étudiants sont soumis au régime « des examens échelonnés » ou contrôle continu.

**Dans les départements d'Allemand, d'Anglais, d'Espagnol** : les notes obtenues dans le cadre du contrôle échelonné sont prises en compte dans la moyenne générale de l'élément lorsque celles-ci sont supérieures à la note de l'examen final, sous réserve de modifications.

**Dans le département d'Anglais** : en contrôle continu (CC), tous les devoirs sur table ont le même coefficient ; les éventuels quiz ne sont pris en considération que si leur moyenne est supérieure à la moyenne des devoirs sur table, et elle compte alors pour 1/3 de la note finale.

En contrôle terminal (CT), il n'y a qu'un seul devoir sur table qui a lieu à la fin du semestre, pendant la semaine des examens ; les éventuels quiz ne sont pris en considération que si leur moyenne est supérieure à la note d'examen, et elle compte alors pour 1/3 de la note finale.

**Dans les départements d'Histoire, Histoire de l'art et de Lettres Modernes** : les notes obtenues sont prises en compte qu'elles soient supérieures ou inférieures à la note de l'examen final. Le contrôle continu est obligatoire

**Toute absence à un ou plusieurs élément(s) empêche la compensation  
au sein de l'Unité d'Enseignement.  
Les éléments non validés devront être repassés à la session de rattrapage.**

- Il est vivement conseillé aux étudiants en mobilité durant le second semestre de **valider en totalité leur premier semestre à la session plénière**. Les étudiants convoqués au rattrapage devront se rendre disponible aux dates fixées par la Faculté des Lettres.

#### Jury rectoral

**L'inscription aux examens d'État** se fait conjointement aux formalités pédagogiques et financières.

**La convocation aux examens** est envoyée à l'adresse personnelle de l'étudiant pour la 1<sup>ère</sup> session, à l'adresse des parents pour la session de rattrapage.

**Le calendrier des examens** est affiché 1 mois avant le début de la session (excepté pour la session de rattrapage où le délai est ramené à 10 jours). Les examens peuvent se dérouler le samedi.

**La commission du Jury Rectoral** délibère après la session de janvier pour le 1<sup>er</sup> semestre et après la session de juin pour le 2<sup>nd</sup> semestre.

**Les résultats d'examens** sont proclamés par voie d'affichage à l'issue de chaque session.

**Les attestations de résultats** sont envoyées individuellement à l'issue chaque session.

#### Progression dans le parcours

L'inscription en Licence est annuelle.

L'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011 relatif à la licence et paru au journal officiel du 11 août 2011 modifie le processus de validation des parcours de formation :

- *Article 16 : la compensation est organisée sur le semestre, sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients ; d'autre part, elle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs en application de l'article L. 613-1 du code de l'éducation.*

La compensation intervient exclusivement au sein du L1 (entre le S1 et le S2), au sein du L2 (entre le S3 et le S4), au sein du L3 (entre le S5 et le S6).

- *Abrogation de l'article 28 de l'arrêté du 23 avril 2002 : la poursuite d'étude dans l'année supérieure n'est plus de droit quand un seul semestre du cursus demeure à valider. Elle reste soumise à l'appréciation du jury si l'étudiant a validé ses enseignements fondamentaux*

À la fin du 1<sup>er</sup> semestre de la 1<sup>ère</sup> année de Licence (L1), la session de Janvier sert d'évaluation, permettant une éventuelle réorientation au second semestre des étudiants désireux de changer de discipline. **Ce changement est autorisé après accord du directeur de département. L'étudiant doit confirmer par écrit les nouveaux éléments de langue et de découverte choisis.**

Le diplôme de Licence sanctionne l'acquisition de 6 semestres le composant, soit l'acquisition de 180 crédits ECTS. Le Master sanctionne l'acquisition de 4 semestres

supplémentaires, soit un total de 300 ECTS. L'entrée en Master n'est possible qu'après l'obtention de la Licence.

### 3. Programmes internationaux

L'Institut Catholique de Paris encourage ses étudiants à réaliser une partie de leurs études à l'étranger. Il participe à des programmes d'échanges internationaux (ERASMUS, SOCRATES, MICEFA, CREPUQ), et compte de nombreux partenariats avec des universités étrangères.

**Les options et mentions (mention documentation, mention FLE, Préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement, option communication) ne peuvent être suivies dans le cadre d'un départ à l'étranger (formation annuelle).**

Il est vivement conseillé aux étudiants **en mobilité durant le second semestre de valider en totalité leur premier semestre à la session plénière**. Les étudiants convoqués au rattrapage devront se rendre disponible aux dates fixées par la Faculté des Lettres.

Le service des Relations Universitaires Internationales aide les étudiants à réaliser leurs projets.

Contact : M. James BROWN

Tél : 01 44 39 84 63      Courriel : international@icp.fr

# L1 . LETTRES MODERNES

**Premier semestre et deuxième semestres (S1 + S2) : 20 heures hebdomadaires**

Un semestre correspond à 30 ECTS – L'année totalise 60 ECTS

UE/ COEF	CODE ELEMENT	DESIGNATIONS	Nb/h Hebdo	ECTS	
<b>UE 1</b> <b>UE 4</b> coef. 2 coef. 2 coef. 2 coef. 2  ou	L1 LMC1+T1	<b><u>Enseignements fondamentaux</u></b> Etude d'un ensemble littéraire	<b>3h00</b>	5	
	L1 LMC2+T2	Littérature comparée	<b>4h00</b>	5	
	L1 LMC3+T3	Grammaire française	<b>3h00</b>	5	
	L1 LAC1+T1 L1 LAC2+T2	<b>Un élément de latin au choix selon le niveau :</b>		<b>3h00</b>	4
		Latin débutant (1 <sup>ère</sup> année) Latin avancé (1 <sup>ère</sup> année)			
<b>UE. 2</b> <b>UE 5</b> coef. 1,5 coef. 0,5 coef. 0,5  coef. 1  ou  ou	L1LMC4+T4	<b><u>Méthodologie</u></b> Etude approfondie de deux oeuvres	<b>2h00</b>	3	
	L1LMC7 (S1)	Histoire littéraire	<b>1h00</b>	1 (S1)	
	L1LMC7 (S2)	Histoire littéraire+histoire des sources chrétiennes	<b>2h00</b>	1 (S2)	
	+	<b><i>Une langue vivante au choix</i></b>	<b>1h00</b>	1	
	L1ALT5NS L1ALT6NS L1ALGDNS	<b><u>Allemand</u></b> Initiation à la littérature de langue allemande Langue et civilisation allemande			
		<b><u>Allemand grand débutant</u></b>			
		<b><u>Anglais</u></b> Version-Thème			
	L1ANT10NS L1ANT11NS	Pratique écrite et orale de langue anglaise			
		<b><u>Espagnol</u></b> Pratique écrite et orale de langue espagnole			
	L1EST7NS <i>niveau 1</i>	Pratique écrite et orale de langue espagnole			
	L1EST7NS <i>niveau 2</i>	Pratique écrite et orale de langue espagnole			
	L1 POT1NS	<b><u>Portugais</u></b> Initiation à la langue portugaise			
L1ITTGDNS	<b><u>Italien</u></b> Italien – Grand Débutant				
<b>UE. 3</b> <b>UE. 6</b> coef. 1  coef. 1	L1 HEC1	<b><u>Eléments de découverte</u></b> Littérature grecque et latine sur textes traduits	<b>1h00</b>	2	
	+	<b><i>Un élément au choix dans l'une des disciplines proposées</i></b>	<b>3h00</b>	4	
	L1ALC7NS	<b><u>Allemand</u></b> Littérature et histoire			
	L1ANT2NS	<b><u>Anglais</u></b> Langue écrite			
	L1ESC8NS	<b><u>Espagnol</u></b> Histoire du Cinéma Espagnol			
	PHFDL	<b><u>Philosophie</u></b> Semestre 1 : Les philosophies de l'existence Semestre 2 : L'amour			
			<b>30 ECTS/Semestre</b>		

# L1 . LETTRES MODERNES

## Contenu des enseignements Premier et deuxième semestres

<b>L1LMC1+L1LMT1 : Étude d'un ensemble littéraire</b>	<b>5 ECTS</b>
---	---------------

Enseignement fondamental correspondant aux UE1 et UE4

### Œuvres dramatiques des XIXe et XXe siècles L'amour : du subterfuge à la tragédie

Œuvres au programme :

#### semestre 1

\*Alfred de MUSSET,

*Les Caprices de Marianne* (1833)

*On ne badine pas avec l'amour* (1834) /en un seul volume – Garnier Flammarion n°48 6/

\*Alexandre DUMAS fils,

*La Dame aux camélias* (le drame, 1852) /Garnier Flammarion n°381/

Lectures conseillées :

\*Alfred de MUSSET,

*Lorenzaccio* (1834) /GF/

\*Alexandre DUMAS,

*La Dame aux camélias* (le roman, 1848) /GF/

#### semestre 2

œuvres au programme

\*Jean GIRAUDOUX,

*Amphitryon 38* (1929) / Le Livre de Poche/

\*Marguerite DURAS,

*Savannah Bay* (1983) /Éditions de Minuit – format Poche/

Lectures conseillées

\*Jean GIRAUDOUX ,

*Intermezzo*, (1933) / Le Livre de Poche/

\*Marguerite DURAS,

*Le Ravissement de Lol V. Stein* (1964) /Folio/.

En France, l'instabilité politique du XIXe siècle (et notamment de la première moitié) favorise la création littéraire. Avec l'avènement du romantisme, un vent de liberté souffle sur la scène, affranchissant l'art dramatique des lois qui le régissent. Victor Hugo est le chantre de cette métamorphose et Alfred de Musset, au cœur du Cénacle romantique, mêle dans son œuvre théâtrale, le marivaudage et le drame aux accents tragiques. Quant



à Alexandre Dumas fils, il poursuit cette avancée et, conduisant le genre jusqu'aux confins du mélodrame, il vise un public plus large.

Au XXe siècle, la mythologie antique ainsi que les guerres successives constituent une source d'inspiration majeure pour des dramaturges tels que Jean Cocteau, Jean Anouilh, Jean Giraudoux et Jean-Paul Sartre. Dans la littérature de la seconde moitié du XXe siècle, plusieurs courants coexistent – du théâtre de l'absurde au théâtre hyper-réaliste en passant par des œuvres minimalistes ou au contraire « baroques ».

Pour comprendre l'évolution et la transformation du théâtre d'un demi-siècle à l'autre, d'un siècle à l'autre, nous analyserons les quatre œuvres dramatiques au programme et nous nous interrogerons sur le passage problématique du subterfuge à la tragédie lorsqu'il s'agit de relations amoureuses entre les personnages.

### Cours magistral :

Histoire et esthétique du théâtre

### Travaux dirigés :

Analyse des œuvres au programme et conseils méthodologiques sur l'explication linéaire, le commentaire composé et la dissertation littéraire.

### Bibliographie :

CRAIG Edward Gordon, *De l'art du théâtre*, (Circé, 1999)

CORVIN Michel, *Dictionnaire encyclopédique du théâtre*, Bordas, 1991.

EMELINA Jean, *Le Comique* (Sedes, 1991)

HUBERT Marie-Claude, *Le Théâtre*, Colin, 1988.

KOWZAN Tadeusz, *Sémiologie du théâtre*, Nathan U, 1992.

LARTHOMAS Pierre, *Le Langage dramatique* (PUF, 1980)

PAVIS Patrice, *L'Analyse des spectacles* (Nathan Université, 1996)

REY Alain et COUTY René (dir.), *Le Théâtre* (Larousse, 2001).

RYNGAERT Jean-Pierre,

*Introduction à l'analyse du théâtre*, Bordas, 1991.

*Lire le théâtre contemporain*, Dunod, 1993.

UBERSFELD Anne, *L'Ecole du spectateur* (Messidor, 1985).

VIALA Alain, *Histoire du théâtre*, (PUF, Que sais-je ?, 2007).

UBERSFELD Anne, *Le Drame romantique*, (Belin, 1993).

MASSON Bernard, *Théâtre et langage*, (Minard, 2001).

ALBERES René Marill, *Esthétique et morale chez Jean Giraudoux* (Nizet, 1966)

ROBICHEZ Jacques, *Le Théâtre de Giraudoux*, (Sedes, 1976)

DE MARTINOIR Francine, « Aux confins de la mémoire et de l'imaginaire », *La Quinzaine littéraire* n°384 (1982)

*Dossier Duras, Le Magazine littéraire*, n°513 (2011)

VIRCONDELET Alain, *Duras. Vérités et légendes* (du Chêne, 1996)

Mme Aline MURA BRUNEL – cours 1h, TD 2h

**Accessible aux auditeurs libres ou étudiants à temps partiel**

Enseignement fondamental correspondant aux UE1 et UE4

### **Littérature et Démocratie, des tragédiens grecs jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle.**

Les bouleversements actuels du Monde et de nos sociétés font état de la résurgence d'une nouvelle conscience populaire. Née, au Ve siècle av. J.-C à Athènes, la Démocratie a connu des temps d'exaltation, d'accalmie et d'échec. Des pouvoirs l'ont favorisée ou bannie. Mais de tout temps, des lettrés, des philosophes et des penseurs l'ont défendue pour le bien commun.

Aujourd'hui, la distribution massive des informations sur les modes et les conditions de vie, loin de nous condamner à l'ignorance et à l'isolement, contribue à l'éveil des aspirations démocratiques collectives d'une portée mondiale.

Comment la littérature participe-t-elle à une conscience historique de la condition humaine ? Quel est l'impact sur les choix génériques et formels ? Ces choix bouleversent-ils le rôle assigné à la Littérature ?

#### Bibliographie

##### 1<sup>er</sup> Semestre

1. Eschyle, *Les Suppliantes* (490-480 av. J. –C), in : *Eschyle - Tragédies complètes*, folio classique, n°1364, Sophocle, *Antigone* (441 av. J. –C), Garnier Flammarion, n°1023.
2. Voltaire, *Candide ou l'Optimisme* (1759), folioplus classiques.
3. Pouchkine, *Boris Godounov* (1831), Garnier Flammarion, n°1055.
4. Charles Dickens, *Un conte de deux villes, ou Paris et Londres en 1793* (1859), éditions du Rocher.
5. Anatole France, *Les Dieux ont soif* (1912), Gallimard, Folio classique, n°2080.

##### 2<sup>e</sup> Semestre

1. Albert Camus, *Les Justes* (1949), Folio théâtre, n°111.
2. Xian Hui Yang, *Le chant des martyrs : dans les camps de la mort de la Chine de Mao* (2010), éditions Balland.
3. Herta Müller, *Animal du cœur* (2012), Gallimard, coll. « Du monde entier ».
4. Sofi Oksanen, *Purge* (2010), Stock.
5. Alaa El Aswany, *Chroniques de la Révolution Egyptienne* (2011), Actes Sud / Samar Yazbek, *Feux croisés, Journal de la révolution syrienne* (2012), Editions Buchet-Chastel.

Mme Negin MALEVERGNE – cours 2h, TD 2h

**Accessible aux auditeurs libres ou étudiants à temps partiel**

Enseignement fondamental correspondant aux UE1 et UE4

Cet élément destiné aussi bien aux étudiants de Lettres Modernes qu'aux étudiants d'Espagnol vise deux objectifs :

- le rappel des connaissances de base de grammaire française (parties de discours, fonctions syntaxiques, sémantique verbale) ;
- l'introduction à la linguistique

Dans le cadre du TD **le premier semestre** est consacré à *L'analyse grammaticale* **le second semestre** à *l'analyse logique*

Bibliographie :

Delphine DENIS, *Grammaire du français*, Livre de Poche, *Usuel de poche*, réédité régulièrement

Florence MERCIER-LECA, *Trente questions de grammaire française* (Exercices corrigés de grammaire). Paris, Nathan Université, 1998, réédité régulièrement

Olivier SOUTET, *Linguistique*, PUF, Paris, 2000

Mme Edwige DE MONTIGNY (semestre 1), Mme Nathalie NABERT (semestre 2), Mme Christiane MARQUE PUCHEU – cours 2h, Mme Edwige DE MONTIGNY – TD 1h

**Accessible aux auditeurs libres ou étudiants à temps partiel**

<b>L1LAC1 + L1LAT1 : Latin débutant (1<sup>ère</sup> année)</b>	<b>4 ECTS</b>
---	---------------

Enseignement fondamental correspondant aux UE1 et UE4

Le latin est le substrat de la langue française et des autres langues dites « latines » (entre autres, l'italien, l'espagnol, le portugais). Son héritage culturel dépasse encore son apport linguistique : les auteurs latins ont forgé le cadre de pensée de nos écrivains, historiens, et philosophes.

Le TD de latin débutant a pour but de présenter les bases du système de la langue latine dans ses caractéristiques morphologiques et syntaxiques à travers l'étude des textes du manuel obligatoire Déléani-Vermander (leçons 1 à 10). Le cours de latin traitera de l'histoire et de la civilisation républicaines (en commun avec les « latin avancé » L1LAC2). Cet enseignement s'adresse uniquement aux étudiants qui n'ont jamais fait de latin ou qui en ont fait seulement au collège.

***Les bulletins de lycée de la seconde à la terminale doivent être présentés à la première heure de cours par tous les étudiants (hors philosophes).***

Bibliographie obligatoire :

Simone DELEANI et Jean-Marie VERMANDER, *Initiation à la langue latine et à son système*, Ed SEDES. Son achat est obligatoire.

Mme Isabelle CALIXTO – cours 1h – TD 2h

**OU**

<b>L1LAC2 + L1LAT2 : Latin avancé (1<sup>ère</sup> année)</b>	<b>4 ECTS</b>
---	---------------

Enseignement fondamental correspondant aux UE1 et UE4

**Langue et civilisation latines :**

- Histoire et civilisation républicaines.
- Traduction d'extraits d'auteurs républicains
- Langue, version, thème.
- 

Civilisation : – Mme Isabelle CALIXTO - cours 1h

Auteurs et Version : Mme Isabelle CALIXTO – cours 1h + TD 1h

<b>L1LMC4+L1LMT4 : Étude approfondie de deux œuvres</b>	<b>3 ECTS</b>
---	---------------

Elément de méthodologie correspondant à l'UE2 et UE5

1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestres - **Deux œuvres** - L'étude de deux oeuvres romanesques ou théâtrales, des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, permet à l'étudiant de découvrir différentes manières d'aborder un grand texte littéraire, et d'approfondir les exercices fondamentaux du cursus universitaire : dissertation, commentaire composé, explication.

1<sup>er</sup> semestre : Stendhal, « La Chartreuse de Parme », édition « Le Livre de Poche »

2<sup>ème</sup> semestre : Raymond QUENEAU, *Le Chiendent* (Éd.Folio).

M. Patrick BRUNEL – cours 1h00, TD 1h00

**Accessible aux auditeurs libres ou étudiants à temps partiel**

<b>L1LMC7 : Histoire littéraire des sources chrétiennes</b>	<b>3 ECTS</b>
---	---------------

Elément de méthodologie correspondant aux UE2 et UE5

### **La Bible et sa culture**

Ce cours d'introduction à la culture biblique a pour but de guider l'étudiant à visiter la « bibliothèque Bible » en la resituant dans sa culture historique propre. A travers la notion d'intertextualité, l'étudiant est aussi amené à mieux comprendre le rapport entre Bible et littérature afin d'en faire un usage approprié au cours de ses études.

#### Bibliographie :

Michel QUESNEL, Philippe GUSON (sous la direction de), *La Bible et sa culture*, Paris, DDB, 2000 (2 vol.)

Philippe DE ROBERT, Olivier MILLET, *Culture biblique*, Paris, PUF 1<sup>er</sup> cycle, 2011.

M. Patrick BRUNEL – cours 1h00 au 1<sup>er</sup> semestre,

Mme Sylvie BARNAY, M. Patrick BRUNEL - cours 2h00 au 2<sup>nd</sup> semestre

**Accessible aux auditeurs libres ou étudiants à temps partiel**

<b>ELEMENTS DE LANGUE VIVANTE POUR NON SPECIALISTES</b>	<b>1 ECTS</b>
---	---------------

Elément de méthodologie correspondant aux UE2 et UE5

### **Langue vivante au choix parmi l'Allemand, l'Anglais, l'Espagnol**

#### **Allemand**

L1ALT5NS – Initiation à la littérature de langue allemande

Ce cours présentera un panorama de la littérature de langue allemande. Divers textes et extraits d'œuvres des auteurs des différentes époques seront étudiés.

M. Christof FORDERER - TD 1h

#### **OU**

L1ALT6NS – Langue et civilisation allemande

Pratique de la langue écrite et orale à travers des exercices, des documents de presse et des extraits d'œuvres de différentes époques. Les étudiants seront familiarisés avec les faits historiques, politiques, artistiques, littéraires et philosophiques de l'Allemagne.

M. Cristof FORDERER - TD 1h

## **Allemand grand débutant**

L1ALGDNS – Allemand grand débutant

Ce cours s'adresse à des étudiants débutants. Il sera dans un premier temps, consacré à la présentation des bases grammaticales de la langue allemande, de courts textes de presse servant d'illustration à cette présentation. Dans un second temps, l'accent sera mis sur la compréhension de documents radiophoniques simples ayant trait à l'actualité.

### Bibliographie

J. FOURQUET, *Grammaire de l'allemand*, Hachette

M. Olivier DUPLATRE – TD 1h

## **Anglais**

L1ANT10NS – Version-Thème

Ce cours vise à l'acquisition d'une pratique méthodique de la version et du thème anglais. Les textes servant de supports d'étude reflèteront des situations courantes de la vie quotidienne (semestre 1) ou traiteront de sujets d'actualité (semestre 2), l'objectif étant pour l'étudiant/e d'améliorer ses compétences linguistiques tout en approfondissant sa connaissance de la culture anglo-saxonne.

Bibliographie : Jean REY, *Le mot et l'idée n°2*.

Modalités d'évaluation : une épreuve de contrôle continu d'une heure et un partiel d'une heure (une courte version et un court thème à traduire à chaque fois).

TD en français et en anglais

Mme Cathy PARC - TD 1h

## **OU**

L1ANT11NS – Pratique écrite et orale de la langue anglaise

Le cours est divisé en 2 semestres:

1. Oral : visionnage de films et écoute de DVD avec questionnaires de compréhension à l'appui. Thèmes d'actualité: Facebook/ université Américaine/ économie internationale etc.
2. Ecrit : entraînement à la rédaction avec des textes de la presse internationale: économie/histoire/société etc. Révision grammaticale, vocabulaire thématique, expression écrite semi-guidée.

TEST 1 : écoute orale + questionnaire écrit de compréhension orale - TEST 2 : dossier de presse + thème de rédaction + questions.

Mme Catherine CONRAD – TD 1h

## **Espagnol**

L1EST7NS *niveau 1&2* – Pratique écrite et orale de la langue espagnole

Les cours se déroulent intégralement en langue espagnole et permettent de travailler les quatre compétences linguistiques : compréhension écrite et orale, expression écrite et orale (y compris en interaction). Il existe en espagnol 2 niveaux, qui n'incluent pas le niveau grand débutant. Ce cours s'adresse donc exclusivement à des étudiants possédant une connaissance préalable de l'espagnol. Le niveau 1 doit mener en fin d'année au minimum à un niveau A2, le niveau 2 à un B1.

Mme Odile COURTOIS - TD 1h – Mme Amal EL GANAQUI – TD 1h

## **Portugais**

L1POT1NS – Initiation à la langue portugaise - Débutants acceptés  
M. Luis SOBREIRA - TD 1h

## **Italien**

L1ITTGDNS – Italien Grand Débutant

Mme Valeria DE VITA LE NOUVEAU – TD 1h

## **ELEMENTS DE DECOUVERTE POUR NON SPECIALISTES**

**4 ECTS**

Elément de découverte correspondant aux UE3 et UE6

## **L1HEC1 : Littérature grecque et latine sur textes traduits**

**2 ECTS**

**Elément de découverte obligatoire correspondant aux UE3 et UE6**

L'objectif de ce cours est une approche d'un genre littéraire né en Grèce et développé à Rome : il s'agit d'en définir les caractéristiques, de le situer dans l'Histoire Littéraire antique, d'en lire en traduction des exemples représentatifs dans l'une et l'autre cultures pour dégager l'influence qu'elles ont ensuite exercée sur son développement dans la littérature moderne.

Mme Isabelle CALIXTO – 1h cours

**Un élément au choix parmi les disciplines suivantes :**

**Attention ! : La discipline de l'élément découverte doit être différente de celle choisie pour l'élément de langue vivante**

## **Allemand**

L1ALC7NS – Littérature et Histoire

Littérature : dispensé en langue allemande, le cours magistral donne une vue d'ensemble de l'histoire littéraire des pays germaniques du 20<sup>e</sup> siècle (p.e. symbolisme, expressionnisme, années 20, exil, l'Allemagne après guerre, littérature politique des années 60, retour au subjectivisme, après 1989) tout en la reliant à l'histoire, notamment à l'histoire culturelle et à celle des idées.

Bibliographie : Pierre DESHUSSES, *Littérature allemande*, Dunod, 1991.

Mme Verena HOLLER – cours 1h

Histoire : De la fin de l'Empire à l'avènement du III<sup>e</sup> Reich. Le cours sera consacré essentiellement à la République de Weimar : sa naissance tumultueuse, son système politique, sa culture, les raisons de son échec et les circonstances de l'établissement de la dictature national-socialiste mettant fin à la première démocratie allemande.

Bibliographie : J. ROVAN, *Histoire de l'Allemagne*, Paris, 1994

M. Uwe BENNERT – cours 1h

## **Anglais**

L1ANT2NS – langue écrite : thème grammatical – version / thème suivi

### **- Thème grammatical :**

Cours qui permet de réviser et d'approfondir les structures grammaticales essentielles pour la compétence de l'expression écrite en anglais avec une approche linguistique (comprendre les temps et l'aspect utilisation de l'article zero, phrasal verbs....)

Modalités d'examen : Evaluation CC

*Mme Valérie CEDRONE – TD 1h*

- **Version** : Ce cours vise à l'acquisition d'une pratique méthodique de la version anglaise à partir de textes des XIXème, XXème et XXIème siècles relevant de genres littéraires variés (roman, poésie, théâtre, presse écrite). L'objectif sera pour l'étudiant/e de perfectionner ses compétences linguistiques tout en étendant sa connaissance de la culture anglo-saxonne.

Bibliographie : Jean REY, *Le mot et l'idée n°2*.

Modalités d'évaluation : une épreuve de contrôle continu d'une heure et un partiel d'une heure en CC (un court extrait d'œuvre littéraire à traduire à chaque fois).

En CC = le partiel a lieu pendant un TD.

TD en français et en anglais

*Mme Cathy PARC – TD 1h*

### **- Thème suivi :**

Traductions de courts extraits de textes littéraires et journalistiques permettant d'approfondir le vocabulaire de base et les structures grammaticales acquises au cours des deux dernières années du cycle du secondaire avec acquisitions de quelques techniques de traduction de base du français vers l'anglais

Modalités d'examen : Evaluation CC

*Mme Valérie CEDRONE – TD 1h*

## **Espagnol**

L1ESC8NS : Histoire du Cinéma Espagnol.

Histoire des grandes figures du cinéma espagnol depuis ses origines. Sources historiques, littéraires et artistiques.

Cours en français

NN – cours

**Accessible aux auditeurs libres ou étudiants à temps partiel**

## **Philosophie**

A24-S1-PHFDL : 1er semestre : **Les philosophies de l'existence**

Ce cours propose d'introduire aux « anthropologies philosophiques » contemporaines. A partir de textes simples et essentiels, nous verrons comment l'existence de l'homme précède – ou est – son essence (Heidegger) ; si les autres sont un enfer dont le regard

m'aliène (Sartre) ou bien un visage qui m'enjoint à la responsabilité (Levinas) ; comment se caractérise la condition humaine à l'époque des totalitarismes (Arendt) et des révolutions industrielles (Anders).

Bibliographie : Arendt, *Qu'est-ce que la philosophie de l'existence ?* ; Heidegger, *Qu'est-ce que la métaphysique ?* ; Sartre, *L'existentialisme est un humanisme* ; Levinas, *Ethique et Infini* ; Anders, *Nous, fils d'Eichmann*.

M.Gilles DE BEAUPTÉ - 2h CM

A24-S2-PHF DL : 2e semestre : **L'amour**

L'amour est au cœur de l'existence humaine, sans lui l'homme serait une pierre ou une brute. Mais pour autant, savons-nous clairement ce que c'est ? L'amour rend-il aveugle, ou permet-il la plus grande clairvoyance (Platon) ? Est-il sans raison, ou le cœur a-t-il sa logique propre (Pascal) ? Quelles sont les différences entre la passion amoureuse, le mariage, et la charité (Kierkegaard) ? Le cours se proposera de mieux comprendre l'amour en explorant ces trois questions, et par là d'introduire à la philosophie et à ses méthodes.

Bibliographie : Platon, *Banquet* (GF); Pascal, *Pensées* (Le Livre de poche); Kierkegaard, *L'Alternative* (TEL Gallimard).

M.Nicolas DE GROOTE – 2h CM



## L2 . LETTRES MODERNES

Troisième et quatrième semestres (S3 + S4) : 21 heures hebdomadaires environ  
Un semestre correspond à 30 ECTS – L'année totalise 60 ECTS

UE/ COEF	CODE ELEMENT	DESIGNATIONS	Nb/h Hebdo	ECTS
<b>UE 21</b> <b>UE 24</b>		<b><u>Enseignements fondamentaux</u></b>		
coef.2	L2 LMC1+T1	Littérature du Moyen-Age et de la Renaissance	<b>4h00</b>	5
coef.2	L2 LMC2+T2	Littérature du XVII <sup>ème</sup> siècle	<b>4h00</b>	5
coef.1	L2LMC7	Histoire littéraire des sources antiques	<b>1h00</b>	2
<b>UE. 22</b> <b>UE 25</b>		<b><u>Méthodologie</u></b>		
coef.2	L2 LMC3	Ancien français	<b>2h30</b>	7
coef.2	L2 LMC4+T4	Français moderne	<b>3h00</b>	6
coef.2	<b>+</b>	<b><i>Une langue vivante au choix</i></b>	<b>2h00</b>	2
		<b><u>Allemand</u></b>		
	L2 ALT5NS (coef.1)	Initiation à la littérature de langue allemande		
ou	L2 ALT6NS (coef.1)	Langue et civilisation allemande		
et	L2 ALT1NS (coef.1)	Compréhension, expression, rédaction		
ou	L2ALGDNS	<b><u>Allemand grand débutant <sup>(1)</sup></u></b>		
ou	L2ALC1NS	<b><u>Linguistique et grammaire contrastive du français et de l'allemand</u></b>		
		<b><u>Anglais</u></b>		
	L2 ANT10NS (coef.1)	Version-Thème		
ou	L2 ANT11NS (coef.1)	Pratique écrite et orale de la langue anglaise		
et	L2 ANC3NS (coef.1)	Civilisation britannique (S3) Civilisation américaine (S4)		
		<b><u>Espagnol <sup>(1)</sup></u></b>		
	L2ESC12NS (coef.1)	Art baroque, art classique en Espagne au Siècle des Lumières (1h cours) (cours en espagnol)		
et	L2EST7NS niveau 1 (coef.1)	Pratique écrite et orale de langue espagnole		
ou	L2EST7NS niveau 2 (coef.1)	Pratique écrite et orale de langue espagnole		
coef. 2	L2 POT2NS	<b><u>Portugais <sup>(1)</sup></u></b> Initiation à la langue portugaise 2 <sup>E</sup> année		
coef. 2	L2IT11NS	<b><u>Italien <sup>(1)</sup></u></b> Pratique écrite et orale de la langue italienne		

<sup>(1)</sup> accessible uniquement aux étudiants ayant suivis cette option en L1

## L2 . LETTRES MODERNES (suite)

Troisième et quatrième semestres (S3 + S4)

<b>UE. 23</b> <b>UE. 26</b> coef. 1	L2LAC1+LAT1	<b>Eléments de découverte obligatoire</b>  Latin débutant 2 <sup>ème</sup> année <sup>(1)</sup> <b>ou</b> Latin avancé 2 <sup>ème</sup> année <sup>(1)</sup>	<b>2h00</b>	1
coef. 1	L2LAC2+T2  <b>+</b>  L2COC1NS L2MEC1  L2HIC12+T12NS L2HIC13NS L2HIC17NS L2PCC1NS L2HEC2NS+T2NS L2ESC8NS  PHFDL  L2THC1+T1NS L2HIC16NS  L2TOC4NS <sup>(4)</sup>	<b>Eléments de découverte au choix</b>  <i><b>Orientation professionnelle</b></i> Communication (mise en situation) Préprofessionnisation aux métiers de l'enseignement <i><b>Orientation générale et culturelle</b></i> Introduction à l'histoire de l'art médiéval Religions et relations internationales au XX <sup>e</sup> s Histoire du Consulat et de l'Empire (1799-1815) Parcours culturel - Esthétique de la modernité Initiation au Grec ancien Histoire de la musique espagnole ( <i>cours en français</i> ) <sup>(2)</sup> Philosophie <u>Semestre 3</u> : philosophie, peinture et poésie <u>Semestre 4</u> : philosophie du 20 <sup>e</sup> siècle, l'industrialisation du mal Théâtre Histoire du goût et des comportements alimentaires <b>Faculté de Théologie</b> Théologie et Arts (S4)	<b>2h00</b>  <b>2h00</b>  <b>2h00</b> <b>2h00</b> <b>2h00</b> <b>2h00</b> <b>2h00</b> <b>2h00</b> <b>2h00</b> <b>1h30</b> <b>1h30</b> <b>2h00</b> <b>2h00</b>  <b>2h00</b>  <b>2h00</b> <b>1h00</b>  <b>2h00</b>	2
			<b>30 ECTS/ Semestre</b>	

<sup>(1)</sup> Accessible aux étudiants ayant choisi l'option « Latin » en L1

<sup>(2)</sup> Impossible de suivre cet élément si l'Espagnol est déjà choisi en Langue vivante – cours en espagnol <sup>(2)</sup>

<sup>(3)</sup> Enseignement dispensé par la Faculté de Philosophie

<sup>(4)</sup> Enseignement dispensé par la Faculté de Théologie

## L2 . LETTRES MODERNES

### Contenu des enseignements Troisième et quatrième semestres

<b>L2LMC1+L2LMT1 : Littérature du Moyen-Âge et de la Renaissance</b>	<b>5 ECTS</b>
--	---------------

Enseignement fondamental correspondant aux UE21 et UE24

Cet élément, qui se veut une introduction aux origines et aux débuts de la littérature française, se compose de deux parties : il associe l'étude de deux textes (ou recueil de textes) dont l'un est tiré de la littérature médiévale, l'autre de la littérature de la Renaissance.

#### **Littérature médiévale**

##### Programme semestre 3 :

Le *Livre de la Cité des Dames*, traité didactique et moral du début du XVe siècle, est rédigé au lendemain du débat sur le *Roman de la Rose* par Christine de Pisan. Il met sa fiction sous le signe de l'allégorie et obéit au double modèle de la *Cité de Dieu* de Saint Augustin et des plus grands ouvrages historiques ou dévots de l'époque médiévale.

Édition : Christine de Pisan, *La Città delle Dame*, éd. par Patrizia Caraffi et Earl Jeffrey Richards, Milano : Luni, 1998."

L'édition n'étant plus disponible, les étudiants seront dans l'obligation de travailler sur photocopies

Mme Audrey SULPICE (semestre 3) – cours 1h, TD 1h

##### Programme semestre 4 :

Renaud DE BEAUJEU, *Le Bel Inconnu*, éd. Michèle PERRET, traduction Michèle PERRET et Isabelle WEILL, Paris, Champion Classiques du Moyen Age, 2003.

Ce roman du début du XIII<sup>e</sup> siècle relate les aventures chevaleresques et sentimentales d'un héros sans nom. Empruntant au fonds commun de la matière de Bretagne le contexte de son histoire, ce récit mêle à la plus pure tradition de l'idéal chevaleresque et courtois, la distance ludique d'un auteur qui joue avec les conventions de l'écriture et réinvente un itinéraire initiatique plaisant sur les traces de Chrétien de Troyes.

Mme Nathalie NABERT (semestre 4)– cours 1h, TD 1h

#### **Littérature de la Renaissance**

Programme semestre 3 : Théodore AGRIPPA D'AUBIGNE, *Les Tragiques*, Livres 5, 6 et 7 - Gallimard, coll. Poésie, 1995

##### Indications bibliographiques :

Henri WEBER : *La création poétique au XVI en France de Maurice Scève à Agrippa d'Aubigné*.

Frank LESTRINGANT : *Agrippa d'Aubigné, Les Tragiques*. PUF

Programme semestre 4 : DU BELLAY, *Les Regrets* – Les Classiques de Poche

L'étude de DU BELLAY permettra d'aborder les défis poétiques que se sont donnés les poètes de *La Pléiade* dans leur ambition de renouveau de la poésie française et d'esquisser, à partir du sonnet, une histoire de la poésie au XVI. L'explication de pièces du recueil appartenant à des registres différents sera l'occasion d'aborder des questions plus générales de métrique, de rhétorique, de tonalités et de genres.

##### Indications bibliographiques :

François RIGOLOTT, *Poésie et Renaissance*, Editions du Seuil.

Floyd GRAY, *La Poétique de Du Bellay*, Librairie Nizet

André GENDRE, *Evolution du sonnet français*, PUF

Mme Pascale GOMEZ-BASSETTE – cours 1h, TD 1h

**Accessible aux auditeurs libres ou étudiants à temps partiel**

<b>L2LMC2+L2LMT2 : Littérature du XVIIe</b>	<b>5 ECTS</b>
---	---------------

Enseignement fondamental correspondant aux UE21 et UE24

Littérature française baroque et classique. Étude d'un grand texte et connaissance d'une question littéraire, illustrée par plusieurs textes.

Programme :

- 3e semestre : attendre la rentrée (cf programme BEL)
- 4e semestre : *Dom Juan*, de Molière (collection Petits Classiques Larousse)

Mme Véronique WIEL - cours 2h, TD 2h

**Accessible aux auditeurs libres ou étudiants à temps partiel**

<b>L2LMC7 : Histoire littéraire des sources antiques</b>	<b>2 ECTS</b>
--	---------------

Enseignement fondamental correspondant aux UE21 et UE24

Cours consacré à l'histoire des sources antiques de la littérature française classique. Celui-ci a pour but, d'une part, de présenter, à partir d'un thème, quelques œuvres majeures de la littérature antique et, d'autre part d'étudier l'influence de ces œuvres sur la littérature française des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

Programme : **La guerre de Troie : récits antiques et interprétations modernes**

Bibliographie :

Divers textes, grecs, latins et français, seront étudiés, dont il serait bon de connaître les plus célèbres : HOMERE, *Iliade* ; EURIPIDE, *Les Troyennes* ; VIRGILE : *Enéide*, chants II et III ; RONSARD, *Sonnets pour Hélène* ; RACINE, *Andromaque* ; GIRAUDOUX, *La Guerre de Troie n'aura pas lieu*

Mme Edmée LEQUOY – cours 1h

**Accessible aux auditeurs libres ou étudiants à temps partiel**

<b>L2LMC3 : Ancien français</b>	<b>7 ECTS</b>
---------------------------------	---------------

Elément de méthodologie correspondant aux UE22 et UE25

Cet élément a pour finalité la découverte de l'ancien français. Il se situe dans la perspective d'un enseignement de l'histoire de la langue et de la philologie française et favorise la découverte de la littérature médiévale. Il se fonde sur l'étude de la phonétique historique, sur l'étude de la morphologie, de la syntaxe et du vocabulaire, ainsi que sur la traduction d'un texte mis au programme.

*La chanson de Roland*, édition critique et traduction Ian Short, Paris, 1990, Le livre de poche collection « lettres gothiques ». Etude des vers 180-341, 537-782, et 1851- 2395

4<sup>e</sup> semestre : Étude des vers 180-341 et 537-782

À partir du texte au programme : traduction et études de morphologie, de syntaxe et de sémantique. Le système nominal sera étudié au cours du semestre 3 et le système verbal au cours du semestre 4. Un cours de phonétique historique est associé à ce programme durant les deux semestres

M. Xavier-Laurent SALVADOR (semestre 3), Mme Nathalie NABERT (semestre 4) - cours Phonétique 1h00, cours Texte et grammaire 1h30

**Accessible aux auditeurs libres**

<b>L2LMC4+L2LMT4 : Français moderne</b>	<b>6 ECTS</b>
---	---------------

Elément de méthodologie correspondant aux UE22 et UE25  
Cet élément a pour objectifs, d'une part, l'approfondissement et la consolidation des connaissances grammaticales, et, d'autre part, l'introduction à la versification française (étude du vers et des formes fixes) et à l'analyse stylistique.

Mme Marie-Alix LE LOUP – cours 1h30, TD 1h30

**Accessible aux auditeurs libres ou étudiants à temps partiel**

<b>ELEMENTS DE LANGUE VIVANTE POUR NON-SPECIALISTES</b>	<b>2 ECTS</b>
---	---------------

Elément de méthodologie correspondant aux UE22 et UE 25

**Langue vivante au choix :**

**Allemand**

L2ALT5NS – Initiation à la littérature de langue allemande

Ce cours fait suite à celui de L1. Il approfondira et complétera l'enseignement en L1 à travers l'étude des extraits d'oeuvres des auteurs représentatifs des différentes époques

M. Christof FORDERER - TD 1h

**OU**

L2ALT6NS – Langue et civilisation allemande

Ce cours fait suite à celui de L1. Approfondissement des connaissances de langue et des faits historiques, politiques, artistiques, littéraires et philosophiques de l'Allemagne à travers l'étude de textes divers.

M. Christof FORDERER - TD 1h

**ET**

L2ALT1NS - Compréhension, expression rédaction (TD 1h) – M. Olivier DUPLATRE

Le cours s'adresse à des non-spécialistes : il a pour objectif de familiariser les étudiants avec la lecture de la presse de langue allemande. Afin de parvenir à cet objectif, une phase préparatoire sera nécessaire : des exercices de traduction (thème d'imitation et courtes versions) ainsi que des exercices de grammaire spécifiques (ces derniers portant notamment sur les déclinaisons, le passif, le discours rapporté, les groupes verbaux relatifs et les groupes participiaux intégrés) permettront à l'étudiant d'acquérir les outils nécessaires à la compréhension et à la traduction d'articles de presse de plus en plus complexes.

**OU**

L2ALGDNS - Allemand grand débutant – TD 1h – M. Olivier DUPLATRE

Uniquement pour les étudiants ayant suivi la 1ère année.

**OU**

L2ALC1NS - Linguistique et grammaire contrastive du français et de l'allemand

5<sup>ème</sup> semestre : Composition et dérivation, composés et dérivés : étude morphologique, pragmatique et sémantique : définition de la composition, définition de la dérivation,

définition de l'amalgame, étude morphologique des composés et des dérivés (substantivaux et adjectivaux), les classes de composés et de dérivés, étude sémantique des composés et des dérivés, les fonctions de la composition et de la dérivation, peut-on parler d'une « syntaxe » du composé ?

6<sup>ème</sup> semestre - Subordination et subordonnées en allemand : définition de la subordination, les critères de la subordination, subordination et assertion, les différents types de subordonnées, causales, conditionnelles, finales, concessives, modales, temporelles, corrélatives, fonctions de la subordination.

M. Yvon DESPORTES – cours 3h

## **Anglais**

L2ANT10NS – Version-Thème

Ce cours vise à l'acquisition d'une pratique méthodique de la version et du thème anglais. Les textes servant de supports d'étude traiteront de sujets d'actualité, l'objectif étant pour l'étudiant/e d'améliorer ses compétences linguistiques tout en approfondissant sa connaissance de la culture anglo-saxonne.

Bibliographie : Jean REY, *Le mot et l'idée n2*.

Modalités d'évaluation : une épreuve de contrôle continu d'une heure et un partiel d'une heure (une courte version et un court thème à traduire à chaque fois).

TD en français et en anglais

Mme Cathy PARC - TD 1h

## **OU**

L2ANT11NS – Pratique écrite et orale de la langue anglaise

Le cours introduit des thèmes liés aux sociétés anglophones et à l'actualité, en s'appuyant sur l'étude de textes écrits ou oraux (les exposés effectués par chaque étudiant contribuent également à enrichir le contenu des leçons). La syntaxe et la sémantique de la langue anglaise sont également abordées (révisions et exercices).

Les étudiants veilleront à posséder au moins un livre de grammaire anglaise de référence (par exemple : *Bescherelle ; la grammaire anglaise* ; *Michele Malavieille, Wilfrid Rotge – Hatier 1997*) ainsi qu'un dictionnaire bilingue tel que *Le Robert & Collins ; le dictionnaire de référence ; français-anglais, anglais-français* ; Collectif – Le Robert 2010.

Evaluation : Contrôle continu

Mme Caroline LORENTZ - TD 1h

## **ET**

L2ANC3NS – Civilisation britannique et américaine (cours 1h)

3<sup>ème</sup> semestre – **Civilisation britannique – cours en anglais**

De la mort de Victoria au Jubilé d'Elizabeth, mise en place et confirmation d'une démocratie parlementaire moderne. Réforme constitutionnelle (notamment avec le Parliament Act de 1911). Evolution de la situation en Irlande. Dissolution de l'Empire et création d'un espace d'influence. Une image nationale et internationale nouvelle avec l'émergence d'une civilisation multi-culturelle.

Validation sous la forme d'un examen final rédigé au choix en anglais ou en français.

M. Jean-Paul CONSTANTIN – cours 1h

#### 4<sup>ème</sup> semestre - **Civilisation américaine**

Ce cours est consacré à l'étude des institutions américaines (constitution, pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire) et à leurs incidences sur la société américaine contemporaine.

Mme Geneviève GUTH-KITTS - cours 1h

#### **Espagnol**

L2ESC12NS – Art baroque, art classique en Espagne au Siècle des Lumières

Le cours propose un parcours à travers l'art en Espagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Le premier semestre sera consacré à l'étude des arts (architecture, peinture, sculpture) et des principaux mouvements artistiques (baroque et néoclassicisme). Parmi les thèmes abordés : l'art de la cour des Bourbons et les artistes étrangers (de Michel Ange Houasse à Giovanni Battista Tiepolo), l'architecture des sites royaux (Palais Royal de Madrid, palais de La Granja, palais d'Aranjuez), l'architecture baroque hispanique (« castiza ») des frères Churriguera, de Narciso Tomé, de Pedro de Ribera, le néo-classicisme et l'art en Espagne pendant la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle (l'Académie des Beaux Arts de San Fernando, l'œuvre des architectes Juan de Villanueva et Ventura Rodríguez, du peintre Anton Raphael Mengs).

Le deuxième semestre sera consacré à l'étude de la peinture espagnole de la deuxième moitié du XVIII<sup>ème</sup> (Luis Meléndez, Luis Paret y Alcázar, Francisco Bayeu) et tout particulièrement à l'étude et analyse de l'œuvre de Francisco Goya (1746-1828).

Cours et examens en espagnol.

Mme Cristina MARINAS - cours 1h

#### **ET**

L2EST7NS *niveaux 1&2* – Pratique écrite et orale de la langue espagnole

Les cours se déroulent intégralement en langue espagnole et permettent de travailler les quatre compétences linguistiques : compréhension écrite et orale, expression écrite et orale (y compris en interaction). Il existe en espagnol 2 niveaux : le niveau 1, destiné essentiellement aux étudiants issus du niveau 1 de la L1, doit mener en fin d'année au minimum à un niveau B1, le niveau 2 (essentiellement destiné aux étudiants issus du niveau 2 de la L1) doit mener en fin d'année au minimum à un niveau B2.

Mme Marie-Carmen GIRALT - TD 1h - Mme Adelina ESCAMILLA - TD 1h

Uniquement pour les étudiants ayant suivi la 1<sup>ère</sup> année.

#### **Portugais**

L2POT2NS : Initiation à la langue portugaise 2<sup>e</sup> année – M. Luis SOBREIRA - TD 2h

**Cours accessible uniquement pour les étudiants ayant suivi le cours de portugais L1 (cours L1POT1NS)**

#### **Italien**

L2ITT11NS – Pratique écrite et orale de langue italienne

Le cours s'adresse à des étudiants ayant déjà travaillé les bases de l'italien. Approfondissement de la grammaire et du vocabulaire. Objectifs : être en mesure de décrire son environnement proche. Raconter des sujets familiers et habituels et exprimer des besoins immédiats. Acquérir un début d'autonomie à l'oral et à l'écrit. Être en mesure de comprendre un texte de la presse italienne.

Bibliographie :  
Progretto italiano 1, Il libro dello studente, Edilingua

Mme Valeria DE VITA LE NOUVEAU – TD 2h  
**Uniquement pour les étudiants ayant suivi la 1<sup>ère</sup> année.**

<b>L2LAC1+L2LAT1 : Latin débutant 2<sup>ème</sup> année</b>	<b>1 ECTS</b>
---	---------------

Elément de découverte obligatoire correspondant aux UE23 et UE26

Le TD poursuit l'apprentissage de la langue latine commencé en première année : leçons 11 à 17 du manuel Déléani-Vermander.

**Ne sont admis à suivre l'enseignement de cet élément que les étudiants ayant suivi les cours de Latin débutant en L1.**

Bibliographie obligatoire :

Simone DELEANI – Jean-Marie VERMANDER, *Initiation à la langue latine et à son système, manuel pour grands débutants* (Éd. SEDES, dernière édition)

M<sup>elle</sup> Éliane BARADEL – cours 1h, TD 1h

***Accessible aux auditeurs libres ou étudiants à temps partiel***

**OU**

<b>L2LAC2 + T2 : Latin avancé 2<sup>ème</sup> année</b>	<b>1 ECTS</b>
---	---------------

Elément de découverte obligatoire correspondant aux UE23 et UE26

**Ne sont admis à suivre l'enseignement de cet élément que les étudiants ayant suivi les cours de Latin avancé en L1.**

Langue, version, thème.

M<sup>elle</sup> Éliane BARADEL – cours 1h, TD 1h

***Accessible aux étudiants à temps partiel***



Elément de découverte correspondant aux UE23 et UE26

**La discipline de l'élément découverte doit être différente de celle choisie pour l'élément de langue vivante.**

**Un élément au choix parmi les disciplines suivantes :**

### **Orientation professionnelle**

#### **Communication**

L2COC1+T1NS : « Communication : théorie et pratique »

#### **Objectifs :**

Cet élément de découverte pour tous les L2 de la FDL répond aux objectifs suivants :

- initier à la théorie et à la pratique de la communication,
- faire acquérir aux étudiants les fondamentaux du langage et des techniques de communication,
- découvrir les enjeux et les produits d'écriture de la communication d'entreprise.

#### **Durée et modalités de l'élément de découverte « Communication : théorie et pratique »**

Cet élément de découverte assure 20 heures d'enseignement théorique et pratique réparties comme suit : 10h CM, 10h TD

#### **Validation**

S3 :

- présence à 10h de CM : partiel obligatoire (épreuve écrite)
- présence à 10h TD : contrôle continu obligatoire (2 devoirs obligatoires à rendre)

S4 : soutenance d'un cas pratique de communication (épreuve orale)

#### **Contenus des enseignements :**

Cours magistral : Théorie de la communication

##### *I. La communication verbale*

- 1) Langue et communication
- 2) Les fonctions du langage et théories de la communication
- 3) «Quand dire c'est faire» : les actes de langage
- 4) L'implicite du sens ; le non dit
- 5) Polyphonie et théorie de l'argumentation

##### *II. La communication non verbale*

Décryptage des gestes quotidiens

Travaux dirigés : Pratique de la communication, communication d'entreprise

- 1) Les fonctions du langage appliquées aux produits d'écritures de la communication
- 2) Stratégie et Plan de Communication : premières approches.
- 3) Mise en pratique des différents outils et produits d'écriture de communication

M. Florin DAT MIHAI, cours (10h/an) - Mme Dominique ANCELET NETTER – TD (10h/an)

## **L2MEC1 : Module de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement +stage obligatoire +30h/an sur les deux semestres.**

### ➤ Objectifs :

- Initiation à l'analyse d'une situation,
- L'élaboration et l'utilisation d'outils d'observation,
- Le choix d'un thème d'observation en relation avec une question d'ordre professionnel
- des informations sur l'exercice du métier d'enseignant et sur le fonctionnement de l'institution scolaire,
- La mise en commun de l'expérience des stagiaires.

### ➤ Modalités :

- Cours,
- Stage d'une semaine (20 heures) dans un établissement scolaire,
- Le stage donne lieu à un mémoire de trente pages maximum, noté et qui fait l'objet d'un accompagnement individuel.

Cette option/module concerne surtout celles et ceux qui souhaitent se présenter aux concours de l'enseignement (Professeurs des Ecoles, Professeurs des Lycées et Collèges, Professeurs des Lycées Professionnels, Conseiller Principal d'Education, Documentaliste, etc.), pour lesquels des masters adaptés sont disponibles à l'ICP.

Le stage doit permettre à l'étudiant de se familiariser avec le monde éducatif, de se construire une représentation réaliste des métiers liés à l'enseignement pour élaborer son propre projet professionnel.

Des ateliers permettront d'approfondir certaines questions telles que :

- La mise en activité des élèves,
- La gestion d'une classe dans sa diversité,
- Les pédagogies alternatives,
- Les profils pédagogiques ou ceux des élèves,
- La concentration et la participation,
- La motivation ....

Au-delà de la simple détermination d'un projet professionnel, les échanges, les apports et les travaux réalisés ont vocation à préparer et à favoriser l'entrée dans un processus de professionnalisation dans les métiers de l'enseignement.

## **Orientation générale et culturelle**

### **Introduction à l'histoire de l'Art Médiéval Chrétien d'Orient et d'Occident**

L2HIC12+T12 NS

Présentation des principales oeuvres architecturales et picturales du IV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècles, à Byzance et en Occident : grandes étapes de leur évolution artistique et acquisition d'un vocabulaire descriptif précis.

Mme Catherine BORTOLI-DOUCET, cours 1h00, TD 1h00

**Accessible aux auditeurs libres ou étudiants à temps partiel**

## **Religions et relations internationales au XX<sup>e</sup>s**

L2HIC13NS

Alors que la théorie du « choc des civilisations », fondée sur le conflit des religions à l'échelle mondiale, est souvent considérée comme une évidence, il convient d'analyser le rôle du religieux dans les crises internationales du XX<sup>e</sup> siècle.

Un parcours historique fondé sur des études de cas conduit à approfondir le rôle des religions dans les conflits armés, mais aussi dans les processus de réconciliation, la construction européenne, ou encore les mobilisations transnationales de l'opinion publique, le développement des organismes internationaux et des organisations humanitaires.

Ce cours permet ainsi de se familiariser avec l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle tout en abordant les méthodes et les thématiques des recherches récentes en sciences sociales (histoire, sociologie, anthropologie) sur le facteur religieux dans les relations internationales.

Mme Laura PETTINAROLI – cours 2h

## **Histoire du Consulat et de l'Empire (1799-1815)**

L2HIC17NS

Ce cours propose de revenir sur l'épopée napoléonienne et de comprendre les enjeux de cette période riche en événements qui a tant marqué l'histoire française et européenne. Nous nous intéresserons à la politique intérieure et à la conquête militaire tout en présentant les aspects politiques, diplomatiques, économiques et sociaux sans oublier les données psychologiques, artistiques et culturelles qui permettent d'apprécier une époque. Le cours évoquera aussi, outre la figure du général Bonaparte et de l'empereur Napoléon, les principales personnalités du temps ; puis nous tenterons de dénouer – dans cette aventure qui a duré une quinzaine d'années – ce qui est dû aux circonstances, à la volonté des hommes ou encore à la force irrésistible des événements.

Mme Pauline PIETTRE – cours 1h30 tous les 15 jours

***Accessible aux auditeurs libres ou étudiants à temps partiel***

## **Parcours culturel : Esthétique de la modernité**

L2PCC1NS

3<sup>e</sup> semestre : la représentation mise au défi : de Baudelaire au surréalisme.

En prenant appui sur la pensée de Baudelaire et de Mallarmé, le cours présentera les grands courants artistiques qui, du symbolisme au surréalisme ont bouleversé la notion même de représentation. Pour éviter la sécheresse abstraite des grandes perspectives, les étudiants seront invités à faire l'expérience sensible des oeuvres qu'ils analyseront : poèmes, tableaux, extraits de romans, de films ou d'oeuvres musicales.

4<sup>e</sup> semestre : Personne et personnages après 1945

Après la seconde guerre mondiale, l'héritage de la modernité semble déboucher sur un vaste remis en cause de l'idée de personne. A travers la présentation de grands courants

de la pensée critique, nous tenterons d'en discerner la fécondité et les limites dans les oeuvres d'art et la littérature des années cinquante et soixante. Une place importante sera accordée au cinéma.

M. Yves TERRIEN - cours 1h30

### **Grec : Initiation au Grec Ancien**

L2HEC2NS+T2NS

Obligatoire pour les étudiants de la Faculté de Philosophie de première année (L1).

La Grèce antique est à la base de la civilisation européenne en général et française en particulier. Sa pensée nourrit encore aujourd'hui la plupart des disciplines universitaires.

Ce module comprend deux parties : langue grecque et civilisation grecque

#### **- Langue grecque**

*Traduction, trahison.* Chaque langue a son génie et sa richesse. Les Humanistes savaient cela. Les étudiants, hier comme aujourd'hui, doivent pouvoir aiguïser leur sens critique en revenant aux sources des textes qu'ils étudient. Avoir accès aux rudiments de la langue grecque, c'est ouvrir le dialogue *en direct* avec les grands auteurs de l'Antiquité, d'Homère à Origène en passant par Hérodote, Sophocle ou Platon. L'objectif pratique est qu'à la fin de l'année vous puissiez retrouver le texte grec à partir d'un passage qui vous intéresse. Vous vous colletterez alors directement avec les mots grecs, leur finesse et leur polysémie, enrichissant du même coup votre analyse et votre pensée.

#### **- Histoire de la pensée grecque**

Ce cours a pour fonction de donner aux étudiants une culture hellénique qui leur permette d'enrichir leurs connaissances dans le domaine de la littérature, de l'histoire, de la philosophie, de l'art... Pour chaque œuvre étudiée nous partirons de mots-clés en grec ancien caractéristiques de l'auteur et de la pensée ou du système de valeurs dans lesquels il baignait. Homère et l'épopée se réfèrent à la notion de « kléos », les Tragiques (Eschyle, Sophocle, Euripide) à celle d'« hybris » ; d'Agamemnon chef de guerre (« hanax ») au « philosophos » de Platon, qui doit gouverner ? Quel régime adopter ? Les idéaux changent et, avec eux, une nouvelle conception de l'homme apparaît. Et, à travers elle, une nouvelle culture (« paideia »)...

#### Bibliographie :

Dictionnaire grec-français, *Bailly*

J. BOUFFARTIGUE et Anne-Marie DELRIEU, *Trésors des racines grecques* (Belin),

Philippe BRUNET, *La Naissance de la littérature dans la Grèce ancienne* (Livre de Poche),

Jean-Irénée MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité* (Point Seuil Histoire) tome 1.

HOMERE, *L'Illiade*, et *L'Odyssée* ; HESIODE, *La Théogonie* ; ESCHYLE, *Les Perses* ;

SOPHOCLE, *Antigone* ; PLATON, *Phédon*.

M. Yann MIGOUBERT - cours 1h, TD 1h

### **Espagnol**

L2ESC8NS – Histoire de la musique espagnole

Histoire de la musique espagnole depuis ses origines jusqu'à nos jours.

Cours en français.

Mme Cristina DIEGO - cours 1h

**Accessible aux auditeurs libres ou étudiants à temps partiel**

## **Philosophie**

### **A24-S3-PHFDL : 3e semestre – Philosophie, peinture et poésie**

À quoi *bon* la philosophie, la peinture et la poésie ? Les trois semblent buter contre quelque chose qu'elles ne parviennent pas à penser, à montrer ni à dire parfaitement. Et pourtant, elles ne cessent de s'y risquer à frais nouveaux. Nous nous demanderons si ces expériences intensément vécues peuvent nous transmettre des vérités salutaires dans le langage, dans la couleur et dans la forme.

Mme Jeanne BERNARD – cours 2h

### **A24-S4-PHFDL : 4e semestre – Philosophie du 20<sup>e</sup> siècle - L'industrialisation du mal.**

Les visages contemporains du mal – si tant est que le mal ait un visage (Levinas) – requièrent l'exploration du concept de « banalité du mal » au sein des totalitarismes (Arendt). Mais des solutions totalitaires peuvent fort bien survivre à la chute des régimes totalitaires. La Technique (Heidegger) est alors le cadre de l'aliénation contemporaine. Comme arraisonement de tout étant, elle implique un décalage entre ce que nous faisons et ce que nous en pensons (Anders), elle a pour conséquences l'unidimensionnalité (Marcuse) et la barbarie (Henry). Ce cours permet donc de comprendre les structures fondamentales du monde dans lequel nous vivons.

Bibliographie : Heidegger, *Essais et Conférences* ; Arendt, *Les origines du totalitarisme, Eichmann à Jérusalem*, Marcuse, *L'homme unidimensionnel* ; Levinas, *Totalité et Infini* ; Anders, *L'obsolescence de l'homme* ; Henry, *La barbarie*.

M. Gilles DE BEAUPTÉ – CM 2H

## **Théâtre**

L2THC1+T1NS- Pratique et théorie du théâtre -

Module de deux heures indissociables comprenant 1h de pratique théâtrale et 1h d'histoire du théâtre.

### Pratique théâtrale :

Atelier de Robert BENSIMON et Corine THEZIER, acteurs et metteurs en scène (Théâtre de l'Impossible). Pour Corine THEZIER et Robert BENSIMON les étudiants en théâtre sont avant tout des jeunes gens riches de poésie mais encore très ignorants de leurs propres possibilités. La mise en pratique des techniques du théâtre, la confrontation avec de grands personnages du répertoire mondial et le travail de troupe aiguisent leur personnalité, trempent leur caractère et développent chez eux l'esprit d'équipe. Le théâtre ici n'est pas d'abord spectacle mais instrument de connaissance de soi comme du monde. L'objectif de cet atelier est de prodiguer les rudiments des techniques du comédien dans la perspective de monter une pièce déterminée en début d'année et qui prend corps en avril. Un spectacle de poésie est, par ailleurs, organisé en décembre.

### Histoire du théâtre :

Ce cours tente de retracer les grandes étapes de l'histoire du théâtre occidental, depuis les rites dionysiaques de la Grèce antique jusqu'aux expériences contemporaines. L'accent est mis sur les conditions matérielles de la mise en scène et sur les motivations théoriques qui la sous-tendent : Aristote revu et corrigé par le Classicisme, Diderot contre Stanislavski etc. L'art de la scène fut toujours et est encore aujourd'hui l'objet de luttes incessantes...

### Bibliographie :

Usuel obligatoire : André DEGAINE, *Histoire du théâtre dessinée* (Nizet).

ARISTOTE, *Poétique* ; Denis DIDEROT, *Paradoxe du comédien* ; Constantin STANISLAVSKI, *La Formation de l'acteur* ; Louis JOUVET, *Réflexions du comédien*.

**Une contribution annuelle de 60 euros est demandée pour la réalisation des spectacles.**

M. Yann MIGOUBERT - cours 1h, M. Robert BENSIMON et Mme Corine THEZIER - TD 2h

## **Histoire du goût et des comportements alimentaires**

L2HIC16NS

### **S3 : Pratiques alimentaires et usages politiques**

Conscient de l'intérêt croissant que porte le grand public aux questions gastronomiques - qu'elles suscitent des peurs mais aussi et surtout du plaisir - ce cycle de cours offre la possibilité de comprendre l'histoire des liens qui unissent les pratiques de la table à une certaine conception de la politique.

Sucré ou salé, avec ou sans couvert, seul ou en groupe, les usages culturels du repas sont toujours codifiés. Moyen d'intégration, de distinction et d'exclusion, instrument de pouvoir et exercice de communication, arme de guerre et outil diplomatique, l'histoire de la table dans ses rapports avec la politique, depuis les banquets antiques jusqu'aux dîners de l'Elysée sous la Ve République, nous invite à réfléchir sur le sens de la commensalité et sur la manière dont s'établissent, autour et dans l'assiette, les rapports entre les êtres humains.

### **S4 : La cuisine des dieux, la part des hommes**

Il s'agit de définir le lien entre les pratiques alimentaires et les comportements relevant des croyances (religion, pensées magiques,...) et des déterminants culturels. Du fruit défendu à la liturgie des Trois Etoiles et du marketing alimentaire en passant par le culte d'un retour à « l'âge du Bio », toute alimentation revêt une dimension sacrée. Pourquoi l'aliment génère-t-il des angoisses ? Ces peurs sont-elles à la source des interdits alimentaires ? De la question de la comestibilité aux clivages socio-culturels, l'homme, pourtant omnivore, s'est imposé des interdits alimentaires. On peut s'interroger sur la pertinence des critères de discriminations des nourritures et se demander si les prescriptions alimentaires religieuses ont encore un sens.

M. Jean-Marc ALBERT - cours 1h

## **Cours dispensé à la Faculté de Théologie de l'ICP**

Les inscriptions à ces cours se font au secrétariat de la Faculté de Théologie.

**ATTENTION** : le découpage semestriel ainsi que le calendrier universitaire sont différents de celui de la Faculté des Lettres.

Les étudiants suivront ce cours en fonction de leur disponibilité d'emploi du temps à la Faculté des Lettres.

### **L2TOC4NS - Théologie et Arts (Semestre 4)**

L'objectif de ce cours est de considérer en perspective théologique l'ensemble des champs artistiques. à partir d'un socle dogmatique et en prenant en compte l'histoire et la tradition du christianisme, nous ferons apparaître les liens et l'articulation constante entre la théologie comme expression de la Parole créatrice de Dieu et la recherche ininterrompue des artistes, synergie de l'esthétique et de la spiritualité.

Mgr DUPLEIX

## L3 . LETTRES MODERNES

**Cinquième et sixième semestres** : 16h hebdomadaires en moyenne

Un semestre correspond à 30 ECTS – L'année totalise 60 ECTS

UE/ COEF	CODE ELEMENT	DESIGNATIONS	Nb/h Hebdo	ECTS
<b>UE.31 (S5)</b> <b>UE.34 (S6)</b> coef. 3 coef. 3 coef. 6	L3 LMC10+T10 L3 LMC11 L3 LMC2+T2	<b><u>Enseignements fondamentaux</u></b> Littérature française moderne et contemporaine Théorie de la littérature Littérature et spiritualité	<b>2h30</b> <b>1h30</b> <b>3h00</b>	4 3 7
<b>UE.32 (S5)</b> <b>UE.35 (S6)</b> coef. 4 coef. 2 et	L3 LMC3+T3  +  L3ALT8NS  L3ANT12NS L3ANT2NS  L3EST7NS niveau 1  L3EST7NS niveau 2   L3POT3NS  L3ITT11NS	<b><u>Méthodologie</u></b> Langue française : Moyen-Age, Renaissance Langue française : Français moderne Atelier d'écriture  <b><i>Une langue vivante au choix</i></b>  <b><u>Allemand</u></b> Compréhension et version  <b><u>Anglais</u></b> Pratique écrite et orale de langue anglaise Compréhension  <b><u>Espagnol</u></b> Pratique orale et écrite de la langue espagnole  Pratique orale et écrite de la langue espagnole   <b><u>Portugais</u></b> Initiation à la civilisation et à la littérature luso-brésilienne  <b><u>Italien</u></b> Pratique écrite et orale	<b>1h30</b> <b>2h00</b> <b>1h00</b> <b>2h00</b>	10  2
<b>UE. 33 S5)</b> <b>UE. 36 S6)</b> Coef.3	L3LAC5+T5	<b><u>Elément complémentaire</u></b> Latin : littérature et civilisation d'époque impériale	<b>2h00</b>	4
			<b>30 ECTS/semestre</b>	
<b><u>Options professionnalisantes et diplômantes</u></b> <sup>(1)</sup>				
Module de Pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement + stage obligatoire			25h/an	
Mention Documentation-Information-Communication <sup>(1)</sup>			125h/an	
Mention FLE (Française Langue Etrangère) <sup>(1)</sup>			140h/an	

<sup>(1)</sup> cf.maquettes Option Documentation-Information et Option FLE

## L3 . LETTRES MODERNES

### Contenu des enseignements Cinquième et sixième semestres

<b>L3LMC10+L3LMT10 : Littérature française moderne et contemporaine</b>	<b>4 ECTS</b>
---	---------------

Enseignement fondamental correspondant aux UE31 et UE34

L'enseignement porte sur l'étude d'une oeuvre en prose des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, choisie parmi les romans et les nouvelles ayant une importance particulière dans l'histoire des formes littéraires. L'analyse, appuyée sur les méthodes critiques contemporaines, porte de préférence sur les oeuvres de la période allant du naturalisme aux années trente.

5<sup>ème</sup> semestre : littérature du XIX<sup>e</sup> siècle  
Emile ZOLA, *La Curée* (éd. Folio)

6<sup>ème</sup> semestre : littérature du XX<sup>e</sup> siècle  
Jean GIONO, *Noé* (éd. Folio)

M. Pierre LACHASSE – cours 1h30, M. Patrick BRUNEL – TD 1h00  
**Accessible aux auditeurs libres ou étudiants à temps partiel**

<b>L3LMC11 : Théorie de la littérature</b>	<b>3 ECTS</b>
--	---------------

Enseignement fondamental correspondant aux UE31 et UE34

**5<sup>e</sup> semestre :**

**La critique littéraire** - Etude des différents courants qui ont traversé la critique littéraire au cours du XX<sup>e</sup> siècle : histoire littéraire, critique thématique, critique psychanalytique, socio-critique, critique génétique, etc. A travers l'exemple de quelques grands textes fondateurs, les étudiants seront invités à réfléchir aux présupposés et aux enjeux dont tout discours critique est porteur.

**6<sup>e</sup> semestre : Proust et la question du roman**

M. Patrick BRUNEL – cours 1h30  
**Accessible aux auditeurs libres ou étudiants à temps partiel**

<b>L3LMC2+T2 : Littérature et spiritualité</b>	<b>7 ECTS</b>
--	---------------

Enseignement fondamental correspondant aux UE31 et UE34

5<sup>e</sup> semestre : Jules BARBEY D'AUREVILLY, *Un prêtre marié*

Lectures complémentaires : HUYSMANS, *Là-bas*, *La cathédrale*

6<sup>e</sup> semestre : Georges BERNANOS, *Sous le soleil de Satan*, (édition pocket, 1994),  
BERNANOS, *Nouvelle histoire de Mouchette*, (édition Pocket, 1985).

Mme Caroline SIDI (semestre 5), Mme Josette SOUTET (semestre 6) – cours 1h30, TD 1h30  
**Accessible aux auditeurs libres**



<b>L3LMC3+L3LMT3 : Langue française</b>	<b>10 ECTS</b>
---	----------------

Elément de méthodologie correspondant aux UE32 et UE35

Ce module vise à donner aux étudiants une idée aussi précise et détaillée que possible de l'Histoire du français des origines au XX<sup>e</sup> siècle.

**Moyen Age et Renaissance** : (programme défini à la rentrée).

M. Olivier SOUTET – cours 1h30

**Accessible aux auditeurs libres**

**Français moderne** :

Cet enseignement propose une étude de la langue et du style dans une perspective diachronique : au travers de deux oeuvres d'époque et de genre différents, on examine plus particulièrement le lexique et la syntaxe de la langue du XVIII<sup>e</sup> siècle, la rhétorique des textes classiques et la stylistique des formes et des genres littéraires.

Programme :

Semestre 5 : MARIVAUX, *Les fausses confidences*

Semestre 6 : VERLAINE, *Romances sans paroles*

Se procurer les ouvrages avant la rentrée aux éditions de votre choix

Mme Marie-Alix LE LOUP – cours 1h, TD 1h

**Accessible aux auditeurs libres ou étudiants à temps partiel**

**Atelier d'écriture** :

Semestre 5 : Ecriture Romanesque - Mlle Salsa BERTIN - cours 1h

Semestre 6 : Atelier de poésie

Cet atelier mêle action et réflexion. Il s'agit d'acquérir une pratique de l'écriture, poétique en particulier, susceptible de donner une compréhension interne des fonctionnements textuels, qui ne pourrait être acquise que par la seule analyse théorique.

Mlle Amélie COLLET - cours 1h

<b>ELEMENTS DE LANGUE VIVANTE POUR NON SPECIALISTES</b>	<b>2 ECTS</b>
---	---------------

Elément de méthodologie correspondant aux UE32 et UE35

**Langue vivante au choix parmi l'Allemand, l'Anglais, l'Espagnol, le Portugais**

**Allemand**

L3ALT8NS– Compréhension Expression, rédaction et version.

Compréhension, expression et rédaction

Le cours s'adresse à des non-spécialistes : il a pour objectif de familiariser les étudiants avec la lecture de la presse de langue allemande. Afin de parvenir à cet objectif, une phase préparatoire sera nécessaire : des exercices de traduction (thème d'imitation et courtes versions) ainsi que des exercices de grammaire spécifiques (ces derniers portant notamment sur les déclinaisons, le passif, le discours rapporté, les groupes verbaux relatifs et les groupes participiaux intégrés) permettront à l'étudiant d'acquérir les outils nécessaires à la compréhension et à la traduction d'articles de presse de plus en plus complexes.

## Version

Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours destiné aux étudiants non-spécialistes de 2<sup>e</sup> année. Outre l'approfondissement des connaissances linguistiques et l'amélioration de la technique de la version, il permet de compléter les connaissances littéraires et civilisationnelles des étudiants, sur la base d'extraits d'œuvres littéraires ou d'articles de presse.

M. Olivier DUPLATRE - TD 1h, M. Eric DORTU - cours 1h

## **Anglais**

L3ANT12NS – Pratique écrite et orale de la langue anglaise

Ce cours permet de pratiquer l'anglais aussi bien à l'écrit qu'à l'oral grâce à l'écoute d'enregistrements sonores et audio (CNN, Skynews, BBC...), la compréhension écrite de la presse anglo-saxonne (the Economist, Newsweek, the Herald Tribune..).

Ce cours permet d'améliorer l'expression écrite et orale et de débattre de tous sujets en langue anglaise avec l'accent mis sur la qualité de l'expression.

Evaluation : Contrôle Continu

Mme Valérie CEDRONE - TD 1h

## **ET**

L3ANT2NS – Compréhension– Mme Nathalie DELGENDRE - TD 1h

## **Espagnol**

L3EST7NS – Pratique orale et écrite de la langue espagnole

Les cours se déroulent intégralement en langue espagnole et permettent de travailler les quatre compétences linguistiques : compréhension écrite et orale, expression écrite et orale (y compris en interaction). Il existe en espagnol 2 niveaux : le niveau 1, destiné essentiellement aux étudiants issus du niveau 1 de L2, doit mener en fin d'année au minimum à un niveau B2, le niveau 2 (essentiellement destiné aux étudiants issus du niveau 2 de L2) doit mener en fin d'année au minimum à un niveau C1.

Mme Adelina ESCAMILLA - TD 1h – Mme Amal EL GANAOUI – TD 1h

## **Portugais**

L3POT3NS – Initiation à la civilisation et littérature luso-brésiliennes

5<sup>e</sup> semestre : Portugal : aspects fondamentaux de la civilisation portugaise (Territoire et Histoire). L'imaginaire culturel portugais : représentations mentales, historiques et mythopoétiques de l'identité nationale à travers l'étude d'extraits d'œuvres majeures de la littérature portugaise.

6<sup>e</sup> semestre : Brésil : l'espace brésilien et son occupation. Panorama de l'Histoire du Brésil : l'évolution historique, sociale, économique et culturelle du Brésil depuis 1500 jusqu'à nos jours. Etude de textes représentatifs de la littérature brésilienne.

M. Luis SOBREIRA - TD 2h

## **Italien**

L3ITT11NS – Pratique écrite et orale de la langue italienne

Cours axé sur la lecture, la traduction et thème des textes sur la civilisation et la culture italienne. Vérification des connaissances grammaticales à travers des exercices de grammaire spécifiques. Elargissement du vocabulaire. Encouragement à la prise de parole. Entraînement à la compréhension orale ou textuelle.

Mme Valéria DE VITA – TD 2h

### **L3LAC5+L3LAT5 : Latin : Littérature et civilisation d'époque impériale 4 ECTS**

Elément complémentaire obligatoire correspondant aux UE33 et UE36

Le cours est consacré à l'étude d'une œuvre ou d'un groupement de textes. Le TD est consacré à la pratique de la version.

M. Yann MIGOUBERT – cours 1h et M<sup>elle</sup> Éliane BARADEL – TD 1h

***Accessible aux auditeurs libres ou étudiants à temps partiel***

### **L3MEC1 : Module de pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement**

Option facultative

**Cette option ne peut être prise par les étudiants partant en échanges internationaux (ERASMUS, MICEFA....)**

- **Objectif :**
  - Découvrir le milieu professionnel de l'enseignement (école, collège, lycée)
  - Développer des compétences d'observation et d'analyse.
- **Modalité de travail :**
  - Cours
  - Stage d'une semaine (20 heures) dans un établissement scolaire
  - Le stage donne lieu à un mémoire individuel ainsi qu'à un entretien oral.

Vous serez amené à observer une situation professionnelle à l'aide d'outils et en fonction d'une problématique définie à l'avance. Vous pourrez vous familiariser avec les pratiques d'un métier qui vous attire peut-être et serez amené à remettre en question certaines idées reçues ou représentations que vous pourriez en avoir.

Une lettre de motivation (1 page) exposant les raisons de votre choix vous sera demandée avant le début des cours à remettre au secrétariat.

Mme Marie-Agnès GENESTET – M. Claude REVOL (25h par an).

L'obtention de ce module est totalement indépendante de l'obtention de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit.

La note obtenue ne sera pas prise en compte dans le calcul général de la moyenne de la licence.

**Elle sera reportée sur le supplément au diplôme.**

## **L3 . LETTRES MODERNES**

### **Option Français Langue Etrangère (FLE)**

L'option FLE est ouverte à toutes les licences L3 et aux Masters M1 de la Faculté des lettres de l'ICP, sous forme d'un module spécifique comportant un volume horaire de 140 heures annuelles.

**Cette option ne peut être prise par les étudiants partant en échanges internationaux (ERASMUS, MICEFA....)**

#### **L3FLC1DF : Didactique du Français**

Ce cours vise à former de futurs enseignants en français, langue étrangère, en les sensibilisant à des questions théoriques et pratiques d'ordre linguistique, psycholinguistique et ethno-linguistique.

1. Une première partie abordera des thématiques générales concernant l'enseignement/apprentissage d'une langue : grammaires et didactique, didactique de l'oral vs l'écrit, articulation entre lexique et grammaire, compétence linguistique vs compétences socio-pragmatique et culturelle, etc. Elle montrera comment l'appropriation d'une autre langue/culture implique non seulement la maîtrise de la grammaire au sens large, mais aussi l'adoption d'un autre comportement.
2. Le second volet, qui vise à préparer à la pratique du métier, sera consacré aux principes organisateurs d'un cours de français, langue étrangère. D'une manière générale, l'enseignant est placé devant des choix : ainsi, la méthodologie, l'âge du public, son origine, ses besoins, constituent autant de variables.

#### Bibliographie

- Bajrić S. 2009, *Linguistique, cognition et didactique. Principes et exercices de linguistique-didactique*, Paris, PUPS.
- Besse H. et Porquier R., 1991, *Grammaires et didactique des langues*, Paris, Hatier/Didier.
- Blanche-Benveniste C., 1997, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- De Salins G.-D., 1996, *Grammaire pour l'enseignement/apprentissage du FLE*, Didier/Hatier.
- Hagège C., 1996, *L'enfant aux deux langues*, Paris, Odile Jacob.
- Lino M. T., Pruvost J., 2003, *Mots et lexiculture. Hommage à Robert Galisson*, Paris, Champion.

Mme Christiane MARQUE-PUCHEU – cours 2h00.

#### **L3FLC1LG : Linguistique générale et comparée**

##### Cours annuel :

Ce cours a pour fonction d'évaluer les spécificités typologiques et génétiques des langues en général et du français en particulier. Son point fort réside dans l'étude des faits de langue intéressant la théorie linguistique, sa terminologie et ses critères épistémologiques. Les étudiants sont invités à adopter un mode de raisonnement différent de celui de la grammaire traditionnelle et apte à répondre aux exigences méthodologiques de la filière Français Langue Etrangère

NN – cours 1h00 – TD 1h00

### **L3FLC1CF : Civilisation française : les esthétiques de la modernité**

Uniquement au 5<sup>e</sup> semestre :

A partir de la conception baudelairienne de la modernité, le cours se propose d'analyser quelques étapes constitutives d'un renouvellement de la notion d'œuvre en littérature, en peinture, en musique de la fin du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'au début des années 50. Les notions de sujet créateur ou de personnage formeront le cadre de cette réflexion qui débouchera sur un parallèle entre le nouveau roman et le cinéma de la Nouvelle Vague.

M. Yves TERRIEN – cours 1h30

### **L3FLC4CE : Civilisation étrangère : civilisation roumaine**

Uniquement au 5<sup>ème</sup> semestre :

L'importance accordée à l'enseignement de la civilisation traduit la prise en compte de la dimension socio-culturelle du langage, qui implique que la connaissance du système linguistique d'une langue donnée ne suffit pas, mais qu'elle doit être couplée à une compétence culturelle, c'est-à-dire à la maîtrise des règles socio-culturelles de son utilisation.

L'objectif de ce cours est de proposer une réflexion sur les grands moments qui ont marqué l'histoire du peuple roumain, « d'appréhender » les caractéristiques géopolitiques, historiques, sociologiques, humaines de la Roumanie d'hier et d'aujourd'hui. Mêlant différentes disciplines, ce cours d'introduction à la civilisation roumaine s'articule autour de quelques thématiques qui portent aussi bien sur la culture « cultivée » (littérature, histoire, géographie, etc.) que sur une culture plus en prise avec le quotidien (manières de vivre, traditions culinaires, cinéma, etc.)

M. Mihai DAT – CM 1h

### **L3FLC2AR :Apprentissage réflexif d'une langue inconnue : le roumain**

Uniquement au 5<sup>ème</sup> semestre :

Les avancées dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères reposent essentiellement sur la linguistique théorique et l'apport des études contrastives à la didactique des langues étrangères semble ne plus laisser de doutes.

La découverte et l'étude du système linguistique de la langue roumaine (étude détaillée de quelques phénomènes linguistiques, au niveau phonétique, lexical, morphosyntaxique et pragmatique) se feront essentiellement à travers l'étude comparée avec le français (mais aussi d'autres langues), dans une perspective qui relève de la grammaire comparée, la linguistique contrastive et la typologie des langues. Ce type d'approche - à fins implicitement didactiques - montre que les langues dites « étrangères » peuvent se révéler très familières et permet, soit de renforcer des acquis instables au niveau de la langue source (le français), soit de servir d'acquis solides pour transposer dans une autre langue (le roumain, en l'occurrence).

M. Mihai DAT – TD 1h30

**L'option FLE (Français Langue Etrangère) fait l'objet d'une validation à part entière. La note obtenue n'est pas prise en compte dans le calcul général de la moyenne de la licence. Elle est reportée sur le supplément au diplôme.**

## **L3 . LETTRES MODERNES**

### **Option Documentation « Information-Communication »**

L'option « Doc-Info-Com » est ouverte à toutes les licences L3 et aux Masters M1 de la Faculté des Lettres de l'ICP, sous forme d'un module spécifique comportant un volume horaire de 125 heures réparties sur l'année universitaire.

#### **Objectifs :**

Cette option répond aux objectifs suivants :

- faire acquérir aux étudiants les fondements des techniques d'information, de documentation et de communication,
- développer leurs capacités de méthodologie de recherches documentaires et bibliographiques
- améliorer leur pratique micro-informatique, par l'entraînement sur les logiciels bureautiques et sur les moteurs de recherches Internet,
- comprendre le fonctionnement de la société de l'information et de la communication,
- affiner le projet professionnel des étudiants dans le domaine de l'information, de la communication et de la documentation,
- préparer les étudiants à une formation professionnalisante en information, communication et documentation, comme celle de l'E.B.D., Ecole des Bibliothécaires et Documentalistes.

#### **Débouchés :**

Toutes les formations à finalité professionnelle relevant de l'information, de la communication, de la documentation, des bibliothèques et des archives.

Par convention avec l'E.B.D., Ecole des Bibliothécaires et Documentalistes de l'Institut Catholique de Paris, les titulaires de la Licence L3 option « Doc-info-com » sont acceptés sur dossier et dispensés du concours d'entrée à l'E.B.D, sous réserve de l'obtention d'une moyenne strictement supérieure à 12/20 à l'option Doc-Info-Com de l'ICP et d'un entretien avec la Direction de l'EBD.

#### **Durée et modalités de l'enseignement de l'option « Doc-Information-Com » :**

125 heures réparties sur l'année.

Certains enseignements auront lieu le samedi matin, alternant enseignement théorique et formation pratique ; une semaine de stage minimum dans les domaines de l'information, de la communication ou de la documentation est obligatoire. Des visites-métiers et des rencontres avec des professionnels sont organisées.

#### **Contenus des enseignements :**

##### Théorie de l'information et de la communication.

Approche historique, sociologique, politique, institutionnelle et économique de la société de l'information et des réseaux sociaux.

##### Découverte des métiers de l'information, de la communication et de la documentation.

Méthodologie : analyse des métiers/projet professionnel.

Un tutorat (suivi personnalisé des étudiants au sein de la FDL) ainsi qu'un entretien d'orientation professionnel sont institués ; une semaine de stage minimum dans les domaines de l'information, de la communication ou de la documentation est obligatoire.

Découvertes et visites métiers : des rencontres avec des professionnels (bibliothécaires, journalistes, responsables de Centre de documentation, libraires, experts livres anciens, éditeurs, webmasters) sont organisés ainsi que des visites en site (organes de presse, Bibliothèque de Fels par exemple)

### Techniques et Outils de Communication et de rédaction

Formation à la recherche dans les catalogues de bibliothèques et aux bases de données.  
Méthodologies de recherches documentaires. Apprentissage de la confection d'un blog.  
Méthodologies du rapport de stage et de la note de synthèse.  
Initiation aux écritures d'entreprise, règles et produits.  
Rédaction journalistique et rédaction Web.

L'obtention des 4 modules de base « Start » du PCIE (passeport de compétences informatiques européen) est obligatoire pour l'obtention de l'option. Les étudiants sont formés en présentiel et en ligne sur les ordinateurs à la Faculté des Lettres de l'ICP. La session d'examen est organisée conjointement avec l'EBD.

L'obtention de l'option « Doc-Info-Com » est totalement indépendante de l'obtention de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit.

**L'Option « Doc-Info-Com » fait l'objet d'une validation à part entière. La note obtenue n'est pas prise en compte dans le calcul général de la moyenne de la licence. Elle est reportée sur le supplément au diplôme.**

Mme Dominique ANCELET-NETTER

## LE CORPS PROFESSORAL DEPARTEMENT LETTRES MODERNES ET DE LA SECTION LATIN

M. Yann MIGOUBERT, Directeur du département des Lettres Modernes de la Faculté des Lettres de l'ICP, agrégé de lettres classiques, docteur en philologie (EPHE) grecque, chargé d'enseignement.

Mme Dominique ANCELET-NETTER, docteur en lettres, chargée d'enseignement

Mlle Eliane BARADEL, maître ès lettres, DEA, chargée d'enseignement.

Mme Sylvie BARNAY, docteur en lettres et sciences humaines, maître de conférence à l'Université de Metz, chargée d'enseignement

M. Robert BENSIMON, metteur en scène, Théâtre de l'Impossible, chargé d'enseignement.

Mme Salsa BERTIN, chargée d'enseignement

Mme Michèle BOISGARD, agrégée de l'Université, chargée d'enseignement.

M. Patrick BRUNEL, docteur ès lettres de Paris IV Sorbonne, maître de conférences.

Mme Isabelle CALIXTO, agrégée de grammaire, DEA de littérature grecque, chargée d'enseignement.

Mlle Amélie COLLET-HOBLINGRE, Professeure certifiée de lettres modernes, doctorante en langue française, M2 de philosophie esthétique, poète, chargée d'enseignement

M. Florin DAT, docteur, maître de conférence à l'Université de Dijon, chargé d'enseignement

Mme Marie-Agnès GENESTET, enseignante à l'ISP de l'institut Catholique de Paris (Institut Supérieur de Pédagogie) chargée d'enseignement

Mme Pascale GOMEZ, ancienne élève de l'Ecole Normale Supérieure, agrégée de Lettres classiques, chargée d'enseignement

M. Pierre LACHASSE, agrégé de l'Université, docteur ès lettres, chargé d'enseignement.

Mlle Marie-Alix LE LOUP, agrégée de l'Université, chargée d'enseignement.

Mme Edmée LEQUOY, ancienne élève de l'Ecole Normale Supérieure, agrégée de l'Université, chargée d'enseignement.

Mme Negin MALEVERGNE, docteur d'Etat ès lettres Paris IV Sorbonne, chargée d'enseignement.

Mme Christiane MARQUE-PUCHEU, docteur en sciences du langage, maître de conférences à Paris IV, HDR, chargée d'enseignement.



LE CORPS PROFESSORAL DEPARTEMENT LETTRES MODERNES  
ET DE LA SECTION LATIN (SUITE)

Mme Aline MURA-BRUNEL, agrégée de l'Université, docteur, HDR, chargée d'enseignement

Mme Nathalie NABERT, docteur d'Etat de l'Université de Paris IV Sorbonne ès Lettres et Sciences Humaines, Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de l'ICP, chargée d'enseignement

M. Claude REVOL, enseignant certifié, chargé d'enseignement

Mme Caroline SIDI, agrégée de lettres modernes, chargée d'enseignement

Mme Audrey Sulpice PERARD, chargée d'enseignement

Mme Josette SOUTET, professeur agrégé de lettres modernes, Docteur de l'université Paris-Sorbonne, chargée d'enseignement

M. Olivier SOUTET, agrégé de l'Université, docteur ès lettres, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, professeur à l'Université de Paris-Sorbonne, professeur associé, Doyen de la Faculté des Lettres de l'ICP.

M. Yves TERRIEN, chargé d'enseignement.

Mme Véronique WIEL, agrégée de l'Université, docteur ès Lettres de l'Université Paris-Sorbonne, maître de conférences, chargée d'enseignement.

## 1. Présentation

La recherche au sein de la Faculté des Lettres se répartit sur deux laboratoires.

Le Centre de Recherches et d'Etudes de Spiritualité Cartusienne (CRESC), fondé en 1998, placé sous la direction de Madame Nathalie Nabert, a pour but de susciter et d'engager des travaux sur les écrits spirituels des chartreux et sur l'histoire de leur Ordre et de son influence, depuis sa création au XI<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'époque moderne. Il est composé de chercheurs internationaux de disciplines différentes: théologie, liturgie, droit canonique, philosophie, histoire, histoire de l'art, lettres et langue latine. Les activités du CRESC visent à mieux faire connaître le vaste corpus des écrits spirituels des auteurs chartreux, sous forme de colloques, de journées d'études (une fois par an), de conférences, de travaux collectifs, d'éditions et de traductions d'oeuvres inédites ou introuvables, notamment du Moyen Age au XVI<sup>e</sup> siècle.

Le CETMER, fondé en 2004 et dirigé par M. Buchet, entend promouvoir, avec le concours du Centre de Coordination de la Recherche de la Fédération Internationales des Universités Catholiques (FIUC), la recherche sur l'Histoire de la Mer, l'Histoire des missions des pays catholiques bordant les espaces maritimes et se propose, en particulier, d'étudier les interactions entre Marine, Economie et Religion.

Le CETMER est membre du Groupement d'Intérêt Général Scientifique (GIS) « Histoire Maritime », piloté par l'Université de Bretagne-Sud, et correspondant pour la France de l'Asociacion de Historia Maritima y Naval Iberoamericana.

De nombreuses institutions sont partenaires des « Mardis de la Mer », cycle de conférences que le CETMER organise avec l'Institut Français de la Mer, entre autres : l'Académie de Marine, Armateurs de Francs (AdF), le Centre d'Enseignement Supérieur de la Marine (CESM), l'Institut Océanographique, le Musée National de la Marine, etc.

## 2. Manifestations

### - Cycle de conférences

- **Les mardis de la mer** : Le Centre d'Études sur la Mer (C.E.T.M.E.R.) de l'Institut Catholique de Paris organise avec l'Institut Français de la Mer (I.F.M.) un cycle de conférences à la Faculté des Lettres ouvert à tous les étudiants et obligatoire pour les étudiants en histoire maritime, sur les aspects économiques, sociaux et environnementaux de la mer, en lien avec l'histoire et l'actualité. (30h)  
Direction : M. Christian BUCHET
- **Les mercredis du goût** : cycle de conférences organisés par M. Jean-Marc ALBERT
- **Les jeudis de l'art** : ouvert à tous, ce cycle de conférence aborde des thèmes liés à l'histoire de l'art à travers des conférences portant sur l'actualité et qui se veulent aussi complémentaires des enseignements prodigués aux étudiants.  
Direction : Cécile COULANGEON et Pierre-Emmanuel PERRIER de La BÂTHIE, chargés d'enseignement en histoire de l'art

- Journée d'études du CRESC(Centre de Recherches et d'Etudes de Spiritualité Cartusienne) Pas de journées d'études du CRESC en 2014

- Colloques. Consulter le calendrier des manifestations sur le site [www.icp.fr](http://www.icp.fr)

## INSCRIPTIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### 1. Modalités d'Inscription

a. Etudiants : 1<sup>ère</sup> inscription, renouvellement, redoublants

Les dossiers d'inscription peuvent être demandés par mail, fax, téléphone ou courrier

**Les inscriptions se font obligatoirement sur place, à la Faculté des Lettres  
Exclusivement sur rendez-vous**

**Bâtiment B – salle B15 au 1<sup>er</sup> étage  
Du lundi 1er juillet au mercredi 31 juillet 2013  
Du lundi 2 septembre au jeudi 26 septembre 2013**

**Horaires : du lundi au jeudi : 9H-12H et 13H30-16H30  
Vendredi : 9H-12H - Fermé l'après-midi.**

Inscriptions pédagogiques et financières à la Faculté des Lettres

- Choix des cours.
- Paiement des droits d'inscription, de la sécurité sociale, de la visite médicale (chèque, carte bancaire, prélèvement automatique).
- Remise à l'étudiant de son contrat d'études et de sa carte étudiant.
- Renouvellement des inscriptions : les étudiants doivent obligatoirement présenter les attestations de réussite qui leur sont adressées par le secrétariat.

b. Etudiants étrangers

- Démarche à effectuer auprès du Secrétariat Universitaire ;
- Retirer un dossier de « Demande d'Admission préalable à l'Inscription en premier cycle dans une université française » ;
- Quand : Entre le 15 décembre et le 15 janvier de l'année universitaire précédant l'inscription ;
- Où : dans le pays d'origine, auprès des Services culturels de l'Ambassade de France ou en France auprès de l'Institut Catholique de Paris (sur présentation d'un titre de séjour d'une durée de validité d'un an ou, si de celui du conjoint ou des parents si ceux-ci sont titulaires d'un permis de séjour de 3 ans).

c. Auditeurs, ETP (Etudiants à Temps Partiel), Etudiants Visiteurs

**Les inscriptions des auditeurs se font sur rendez-vous au secrétariat après avoir consulté le programme des cours et l'emploi du temps.**

Dates inscription aux cours du 1<sup>er</sup> semestre : du lundi 23 septembre au jeudi 03 octobre 2013

Dates inscriptions aux cours du 2<sup>e</sup> semestre : du lundi 13 janvier au jeudi 23 janvier 2014

- Liste des pièces à fournir :
    - Pièce d'identité en cours de validité
    - Photo d'identité
    - Moyen de paiement (carte bancaire, chèque, espèces)
  - Remise de la carte d'auditeur.
  - Les cours à la carte ne donnent pas le statut étudiant.
- Les auditeurs suivent les cours magistraux uniquement, **sans évaluation**
- Les étudiants à temps partiel suivent des enseignements (cours,TD) **avec évaluation**, sans obligatoirement suivre les programmes annuels prévus dans le cadre des cursus.
- Les étudiants visiteurs (ou libre circulation) sont régulièrement inscrits dans un cursus et peuvent suivre gratuitement un ou deux cours semestriels (56h maximum) dans une autre faculté et ce, en dehors des exigences définies au contrat d'étude.

#### d. Formation continue

La plupart de nos formations peuvent être suivies en Formation continue. Pour plus de détails (financiers et administratifs) se renseigner auprès du Secrétariat Universitaire.

## 2. Droits d'Inscription

### a. Présentation des tarifs

L'institut Catholique de Paris a mis en place un système différencié de tarifs d'inscription. Leur montant est modulé en fonction des moyens financiers des étudiants et/ou de leur famille. Ces tarifs incluent la carte de bibliothèque.

### Tarifs FDL 2013-2014

Disciplines	Niveau	TARIF A Frais de dossier et de bibliothèque inclus	TARIF B Frais de dossier et de bibliothèque inclus	TARIF C Frais de dossier et de bibliothèque inclus
Langues Lettres Modernes, Histoire, Histoire de l'Art	L1	<b>2 710</b>	<b>3 620</b>	<b>4 150</b>
	L2	<b>2 540</b>	<b>3 220</b>	<b>3 810</b>
	L3	<b>2 540</b>	<b>3 000</b>	<b>3 600</b>
Licence Bi-disciplinaire	L1	<b>3 930</b>	<b>3 930</b>	<b>4 440</b>
	L2	<b>3 650</b>	<b>3 650</b>	<b>4 370</b>
	L3	<b>3 320</b>	<b>3 320</b>	<b>3 920</b>
Licence Pluridisciplinaire (PLPI)	L1 – L2	<b>5 295</b>	<b>5 295</b>	<b>5 830</b>
Master parcours Recherche	M1-M2	<b>3 030</b>	<b>3 360</b>	<b>3 850</b>
Master Professionnel (étudiant ICP)	M1-M2	<b>4 220</b>	<b>4 480</b>	<b>5 070</b>
Master Professionnel (étudiant extérieur)	M1-M2	<b>4 740</b>	<b>5 025</b>	<b>5 630</b>
Master Préparation Cafep	M1-M2	<b>M1 = 1 450 M2 = 1 350</b>		<b>1 950</b>
Prépa CAFEP/CAPES		<b>1 450</b>		<b>1 950</b>
Prépa PWD (1)		<b>280</b>		
Module de Perfectionnement (PEF) (étudiant extérieur)		<b>280</b>		
Module de Perfectionnement (PEF) (étudiant ICP)		<b>150</b>		
Préparation au test d'entrée à l'Ecole du Louvre (étudiant ICP)		<b>480</b>		
Préparation au test d'entrée à l'Ecole du Louvre (étudiant extérieur)		<b>565</b>		
Option DOC - FLE + cursus		<b>330</b>		
Option DOC - FLE sans cursus		<b>515</b>		

**Tous les tarifs comprennent les frais de dossiers et de bibliothèque**

(1) « Prüfung für Wirtschaftsdeutsch »

Notre but est d'organiser plus activement la solidarité entre les étudiants. Ce dispositif permet à ceux dont les revenus personnels ou familiaux sont modestes, de pouvoir poursuivre des études, soutenus en cela par des familles ou des étudiants bénéficiant de revenus plus importants.

**Revenu imposable** = revenu global imposable (après déductions diverses)  
divisé par le nombre de parts

### TROIS NIVEAUX DE TARIFS

**Le tarif A** : destiné aux familles dont le dernier revenu imposable est inférieur ou égal à 10 250€ par part dans la limite de 3.5 parts, ou inférieur ou égal à 12 250€ pour 4 parts ou plus. Sont également concernés : **les religieuses, religieux et prêtres, les laïcs envoyés par leur diocèse, les boursiers d'Etat et de l'ICP.**

**Le tarif B** : destiné aux familles dont le dernier revenu imposable est supérieur à 10 250€ par part dans la limite de 3.5 parts, ou supérieur à 12 250€ pour 4 parts ou plus mais inférieur à 20 500€. Sont également concernés : **les étudiants venus de l'étranger et c'est aussi le tarif de base pour la formation continue.**

**Le tarif C** : destiné aux familles dont le dernier revenu imposable est supérieur à 20 500€ par part quel que soit le nombre de part.

### Redoublement :

Tout élément à représenter est soumis aux conditions suivantes :

1 à 3 éléments à repasser : 30% du tarif réduit du cursus

4 à 7 éléments à repasser : 50% du tarif réduit du cursus

A partir de 8 éléments : 60% du tarif réduit du cursus.

### Soutien aux actions de l'ICP et solidarité entre étudiants

Vous pouvez soutenir nos actions en souscrivant à une contribution de soutien du montant de votre choix. Cette dernière donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal déductible des impôts (jusqu'à 66% d'économie fiscale). Votre contribution sera affectée à des bourses pour des étudiants rencontrant des difficultés économiques.

### Tarifs Auditeurs/ Etudiants à Temps Partiel

- Heure de cours ou TD = 9 €
- Tarif Formation continue = 18 €
- Frais de dossier 1<sup>ère</sup> inscription (non remboursables) : 52 €
- Droits de bibliothèque facultatifs : annuels 94 € / semestriels : 54 €

## b. Modalités de règlement

Les règlements peuvent être effectués par carte bancaire, par chèque, par traveller's, par chèque étranger (en euros exclusivement) ou par virement.

**Quel que soit le montant des droits d'inscription,  
vous aurez toujours un 1<sup>er</sup> versement à faire le jour de l'inscription  
par carte bancaire, chèque ou espèces**

Le solde des droits d'inscription peut être fractionné sur la base des prélèvements automatiques qui se font le 8 de chaque mois. Ils peuvent se faire :

- soit sur votre compte muni de votre relevé d'identité bancaire ou postal accompagné de l'autorisation de prélèvement dûment remplie, signée sans oublier l'adresse exacte de votre banque,
- soit sur le compte d'un tiers muni de son relevé d'identité bancaire ou postal, l'adresse exacte de sa banque, de l'autorisation de prélèvement remplie et signée par le tiers (document qui se trouve dans le dossier d'inscription ou peut être téléchargé sur notre site [www.icp.fr](http://www.icp.fr)).

Cet échéancier standard vous est remis à l'inscription. Seuls les titulaires d'un compte domicilié en France peuvent en bénéficier.

Inscription en Juillet : **7** versements maximum  
Inscription en septembre : **6** versements maximum  
Inscription en octobre : **5** versements maximum

***ATTENTION : pour des raisons comptables, ces échéanciers ne sont pas accessibles aux étudiants étrangers non européens.***

En cas de rejet d'une échéance pour « provision insuffisante », une somme de 20€ sera appliquée pour frais bancaires

Une pénalité de 10 % du montant des frais pédagogiques (valable pour les étudiants comme pour les auditeurs) sera appliquée après la date de clôture des inscriptions.

La totalité des droits d'inscription devra être réglée en une seule fois dans le cas d'une inscription au 2<sup>nd</sup> semestre.

Pour les étudiants boursiers : remettre l'original de l'avis d'attribution conditionnelle le jour de l'inscription avec ***un relevé d'identité bancaire ou postal du compte de l'étudiant***. Un échéancier spécial vous sera attribué.

### 3. Autres démarches

#### a. Bourses

L'Institut Catholique de Paris est habilité à recevoir les boursiers de l'Education Nationale (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles). Il n'est pas en mesure d'attribuer des bourses ou des subventions à ses nouveaux étudiants. Ce n'est qu'après une année d'études dans notre établissement et en fonction des résultats universitaires qu'il sera possible de déposer une demande de bourse.

#### b. Equivalences

Toute personne ayant des acquis universitaires, des diplômes nationaux ou internationaux peut faire une demande d'équivalence. **Les cours, UE ou semestres validés par équivalence obtiennent automatiquement la note de 10/20.**

#### Liste des pièces à fournir

- Retirer un dossier à la Faculté des Lettres
- Photocopie du baccalauréat (diplôme et notes) ou du diplôme de fin d'études secondaires du pays d'origine (+traduction certifiée)
- Lettre de motivation expliquant le choix de la discipline, le choix de l'établissement sans oublier le projet professionnel
- Un curriculum vitae

#### Et en fonction de votre cas personnel

- Justificatif d'un transfert de dossier si vous avez déjà été inscrit en université française autre que l'Institut Catholique de Paris
- Photocopie des diplômes étrangers (+traduction) ou français obtenus dans d'autres établissements (DEUG, LICENCE, MAITRISE, MASTER, BTS, DUT, SCIENCES PO, IUT, ECOLE DE COMMERCE, etc.), ainsi que les relevés de notes accompagnant les diplômes, sans oublier les programmes des études
- Photocopie des attestations de réussite aux modules obtenus dans l'université d'origine, ainsi que la photocopie des programmes de ces modules.
- Photocopie des relevés de notes d'hypokhâgne ou de khâgne, ainsi que la décision d'équivalence remise par l'université de rattachement
- Photocopie des attestations de réussite aux modules du jury rectoral.
- Justificatifs des acquis professionnels (curriculum vitae, certificats d'employeurs, contrats de travail, descriptifs de postes, etc.).

L'inscription pédagogique, administrative et financière ne pourra avoir lieu qu'après réception de notre lettre vous avisant du résultat des démarches. Aucun résultat ne pourra être communiqué par téléphone.

**Les commissions d'équivalence statuent en juillet et en septembre.**

#### c. Transferts

Tout étudiant titulaire d'une Licence d'État est autorisé à demander le transfert de son dossier vers un autre établissement universitaire, dans certaines conditions.



#### d. Abandon d'études – Procédure à suivre

Une inscription universitaire ne peut pas être annulée et reste comptabilisée dans le dossier de l'étudiant. Ce principe est également valable pour les auditeurs.

Toutefois, une exception à cette règle peut être envisagée après un examen détaillé de votre situation, sur présentation des pièces suivantes :

##### ❖ **Envoi d'une lettre manuscrite de l'étudiant(e) ou à défaut de ses parents t**

en recommandé au Secrétariat Universitaire 21 rue d'Assas 75270 PARIS Cedex 06

Cette dernière doit comporter outre les coordonnées précises de l'intéressé(e),

- ✓ la date du jour de l'envoi de la lettre
- ✓ le numéro d'étudiant
- ✓ l'adresse exacte pour toute correspondance
- ✓ la date précise d'arrêt des cours
- ✓ les motifs de l'abandon

**et joindre au dossier les pièces suivantes :**

##### ❖ **Justificatifs de l'abandon**

- ✓ certificat médical
- ✓ attestation d'inscription dans un autre établissement
- ✓ certificat de travail
- ✓ lettre de rappel d'un supérieur (pour les religieux, religieuses, prêtres, etc....)
- ✓ toute autre pièce expliquant la décision d'annulation

##### ❖ **Les différents documents remis lors de l'inscription**

- ✓ carte d'étudiant/bibliothèque, certificats de scolarité
- ✓ reçu des sommes versées
- ✓ double du dossier de prélèvement automatique

##### ❖ **Relevé d'identité bancaire pour un éventuel remboursement**

**ATTENTION** : seule la date de réception par le Secrétariat est prise en compte (*cachet de la poste faisant foi*)

**Le passage de Licence Bi-disciplinaire en Licence simple après le 15 novembre, conduit à une retenue de 20 % du montant des frais de scolarité de la Licence Bi-disciplinaire. Le remboursement (le cas échéant) s'effectuera sur cette nouvelle base.**

**Le passage de Licence Bi-disciplinaire en Licence simple à l'issue du 1<sup>er</sup> semestre ne donne droit à aucun remboursement (cf. conditions d'annulation).**

#### **Conditions d'annulation**

Les remboursements éventuels des droits d'inscription s'effectuent sur la base suivante :

**Demande déposée avant la date de rentrée :**

retenue de 20 % du montant des droits d'inscription

**Demande déposée entre la rentrée et le 15 décembre :**

retenue de 50% du montant des droits d'inscription

**Au-delà du 15 décembre et inscription du second semestre :  
aucun remboursement possible**

Si l'étudiant bénéficie d'un prélèvement automatique ou d'un paiement échelonné, il devra respecter scrupuleusement les délais sous peine de se voir réclamer la totalité des droits d'inscription.

En cas de renvoi pour raison disciplinaire, aucun remboursement ne pourra être effectué.

**Cas particulier : Département des Prépas aux Concours**

Etudiants inscrits en L1 Histoire ou Allemand Parcours des IEP : en cas de réussite au Concours d'un IEP, **le remboursement sera intégral moins 52 € de frais de dossiers**

Dans le cas des autres préparations aux concours (CELSA, Journalisme, SCPO Bac +3, APES) vous référer aux clauses financières incluses dans le dossier de candidature.

Le dossier d'annulation devra être envoyé au  
Secrétariat Universitaire – Institut Catholique de Paris  
21 rue d'Assas  
75270 PARIS CEDEX 06

Seule la date de réception par le Secrétariat Universitaire est prise en compte  
(cachet de la poste faisant foi)

### 1. Services aux étudiants

Les points ci-dessous sont repris en détail dans la pochette d'accueil, remise à tout étudiant au moment de son inscription.

- a. Informatique : l'Institut Catholique de Paris dispose de plusieurs salles informatiques utilisées pour les cours et ouvertes aux étudiants en libre accès pour la réalisation de leurs travaux personnels. Les postes informatiques en libre-accès sont équipés d'outils bureautiques : Word, Excel, Powerpoint, OpenOffice. Il suffit d'avoir une clef USB pour sauvegarder ses fichiers.
- b. Fonds documentaires : six bibliothèques (sans compter celle des écoles) permettent à tous les enseignants, chercheurs, étudiants du 1<sup>er</sup> au 3<sup>ème</sup> cycle de trouver les meilleures conditions de travail et de recherche. Catalogues informatisés en réseau et catalogue en ligne.
- c. Aide à l'orientation : l'Institut Catholique de Paris accompagne l'orientation de ses étudiants et leur propose de bénéficier d'entretiens individuels avec une psychologue-orientatrice. Celle-ci les aide à définir ou à préciser leur parcours d'études et leur projet professionnel.

### 2. Vie étudiante

Au sein de la Faculté des Lettres, les clubs d'étudiants, le BDE permettent d'établir un lien entre l'administration, les enseignants et les étudiants en favorisant les contacts et en relayant les propositions. Ils sont source d'initiatives pour créer un climat de convivialité entre les étudiants (rencontres amicales, soirées culturelles...). Toute initiative argumentée rencontrera le soutien de la Chargée de Mission à la vie étudiante au Vice-Rectorat.

Parce que l'étudiant a du prix à ses yeux, l'Institut Catholique de Paris met en œuvre une politique volontariste d'offre de services à destination de ses étudiants. Ces services viennent compléter l'offre d'enseignement et de formation de tous les organismes.

L'Espace Vie Etudiante, au cœur de la Cour d'Honneur, veut matérialiser concrètement l'offre de services qui concourent au mieux-être des étudiants. A cet espace géographique est associé un espace virtuel : <http://universiteenligne.icp.fr>